

Ville de MONS

## Accueillant(e)s extrascolaires (ALE)

Analyse/relevé des besoins

Coordination ATL  
30/04/2021

**La numérotation de la table des matières est reliée à la numérotation des questions du formulaire traité.**

## Table des matières

Démarche de réalisation du relevé des besoins .....	2
1. Informations générales .....	3
2. Formations .....	4
2.1.1. Formations continues, sont-elles suivies si non, pour quelles principales raisons .....	4
2.2 Concernant les formations de base et continues, selon la réalité des accueillant(e)s ces paramètres sont classés du plus problématique au moins problématique .....	5
2.3. Si possibilité de choisir un/des thèmes de formations futures .....	5
2.4. Moments d'organisation souhaités de la formation .....	6
2.5 Lieux d'organisation souhaités de la formation .....	6
2.6 Modes d'organisation souhaités de la formation .....	6
3. Accueil .....	6
3.1 Activités proposées aux enfants durant le temps d'accueil .....	6
3.2 Mélange des tranches d'âge différentes au sein du local d'accueil .....	6
3.3 Jugement du contact entre les accueillant(e)s et les parents .....	6
3.4 Lieu d'accueil des enfants .....	6
3.6 Pour chaque local/espace extérieur utilisé, les difficultés pointées .....	7
3.7 Concernant le matériel mis à disposition des enfants au sein de l'accueil, selon la réalité des accueillant(e)s ces paramètres sont classés du plus problématique au moins problématique .....	7
(1= très problématique ; 2= moyennement problématique ; 3=pas problématique ; 4= sans avis) .....	7
3.8. Evaluation de l'encadrement au sein de l'accueil .....	8
3.9. Evaluation de la prise en compte du bien-être et des envies des enfants .....	8
3.10. Evaluation de la gestion de l'accueil au niveau administratif .....	8
3.11. Evaluation de la gestion de l'accueil au niveau RH : recrutement, remplacement lors d'absences, organisation de la formation continue, ... ? .....	8
3.12. Les domaines dans lesquels les accueillant(e)s rencontrent le plus de difficultés .....	9
4. Coordination Accueil Temps Libre .....	10
4.8 Soutien attendu de la part de la coordination ATL de la commune de Mons .....	10
4.1 Le Code qualité .....	10
4.2 Le décret ATL .....	10
4.3 La commission communale de l'accueil .....	10

4.4 Les représentants au sein de cette commission .....	10
4.5 Le programme de coordination locale de l'enfance (CLE) .....	10
4.6 Les missions de la coordination ATL .....	11
4.7 Attendez-vous un soutien de la coordination ATL de la commune de Mons ? .....	11
4.8 Soutien attendu de la part de la coordination ATL de la commune de Mons .....	11
Feedback général des interviews et synthèse des 3 thématiques qui sont le plus souvent mentionnées .....	11

### Démarche de réalisation du relevé des besoins

Elaboration d'un questionnaire propre au public « accueillant(e) extrascolaire » qui travaille dans un accueil extrascolaire scolaire dit AES1.

L'identification et le nombre total d'accueillant(e)s AES1 sur le territoire communal sont des paramètres difficiles à évaluer précisément par la coordination ATL.

Il existe des accueillant(e)s sous statut ALE (majoritairement) et autres statuts mentionnés dans les précédents états de lieux (instituteurs/trices, puériculteurs/trices, bénévoles, article 60,...)

#### **Création d'un formulaire :**

- à remplir en ligne accessible via le site internet de la Ville de Mons ou via transmission de l'adresse URL du formulaire ;
- à remplir de façon manuscrite sur base d'une demande.

#### **Le public a été informé :**

- par mail via les directions d'école pour les accueillant(e)s extrascolaires sous contrat, mais aussi sous statut ALE, article « 60 » ou autres (bénévoles,...).
- par voie postale sur base d'un listing d'adresses remis par l'agence locale pour l'emploi.  
→ Courrier postal adressé à chaque prestataire ALE - accueillant(e) extrascolaire. **Un outil de communication « carton d'invitation » a été créé à cet effet (voir en annexe).**

Sollicitation du service « article 60 » du CPAS pour obtenir une base de données pour ce public mais sollicitation sans réponse.

- une actualité spécifique a été intégrée sur le site internet et sur la page facebook de la Ville de Mons. Des « relances » de promotion ont été réalisées.
- dans le bulletin communal « Monsmag » de février 2021.

Suite à ces démarches, des accueillantes ont contacté la coordination ATL pensant qu'il s'agissait d'un recrutement.

Suite à ces démarches, seule personne a complété le formulaire en ligne.

Dès lors, il a été décidé de contacter par téléphone toutes les accueillant(e)s ALE du listing reçu par l'agence locale pour l'emploi.

Les appels ont été effectués par une stagiaire accueillie auprès de la coordination ATL dans ce cadre.

Les informations ont été récoltées majoritairement par contact téléphonique.

Ils ont été effectués via un 04.... Et non pas un 065 et d'après une interviewée, cela augmenterait les chances de réponses car ils ont l'impression qu'un ami les appelle. Si cela avait été un 065, beaucoup n'auraient pas répondu.

Il est indiqué par la stagiaire que les accueillant-es peuvent passer jusqu'à 2h30 au téléphone avec elle pour parler de leurs vies et de leurs soucis en général. La conversation dévie souvent, passant du sujet initial à leurs soucis, familles, ... Il est ressenti par la stagiaire intervieweuse un grand manque de contacts sociaux de la part de certaines personnes interviewées qui s' « accrochent » facilement et « déballent » ce qu'elles ont sur le cœur.

Très peu d'accueillant-es répondaient positivement à la partie 4 du formulaire concernant la coordination accueil temps libre (relative au code de qualité de l'ONE, au décret ATL, ...) ce qui montre leur manque d'informations concernant le milieu dans lequel elles/ils exercent une activité. Pour d'autres paramètres liés au secteur, leurs réponses sont « sans avis ».

## 1. Informations générales

Depuis combien de temps les accueillant(e)s interviewé(e)s sont dans la fonction

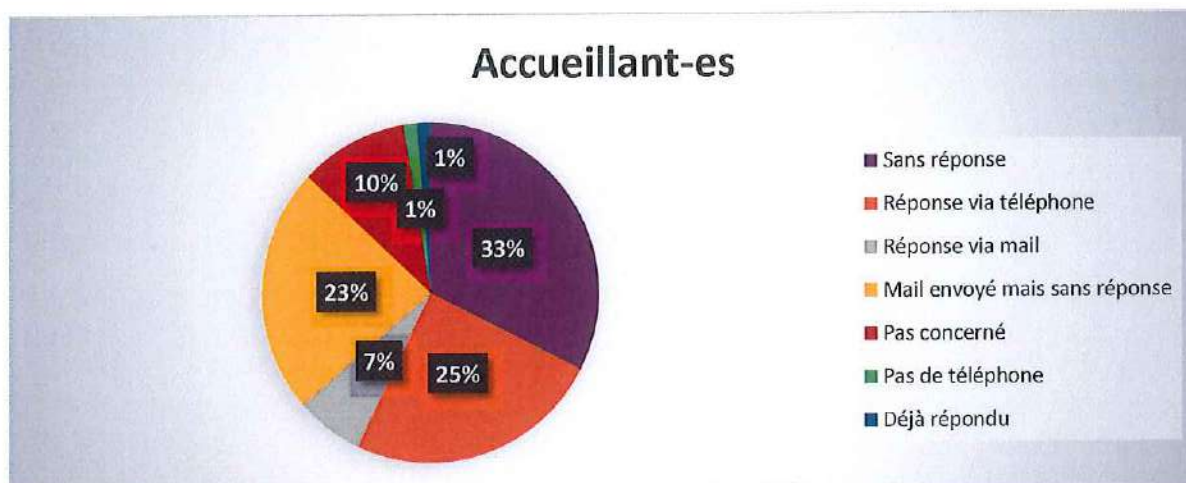
+38% : moins 6 mois	De moins de 6 mois à 1 an : +57%
+19% : entre 6 mois et 1 an	
+24% : entre 3 à 6 ans	De 3 ans à 15 ans +- 43%
+19% : entre 9 à 15 ans	

La majorité des répondants travaillent le soir (+80%), le matin (+68%) et le mercredi après-midi (+12%).

Pour +- 60%, ils ont déjà travaillé avec des enfants avant de devenir accueillant(e).

Toutes les accueillant-es répertorié-es ici sont ou étaient enregistré-es au service ALE.

Sur les 80 accueillant-es répertorié-es sur le listing ALE, 1 n'avait pas de numéro de téléphone indiqué. 55 personnes ont répondu à l'appel, 8 n'étaient pas concerné-es. 19 personnes ont accepté de répondre par téléphone, 18 ont voulu que l'intervieweuse leur envoie un mail avec le lien et 5 ont effectivement répondu via Internet. 1 personne avait déjà répondu via le site internet. La plupart d'entre eux sont des femmes, seuls 14 hommes étaient répertoriés.



## 2. Formations

### 2.1.1. Formations continues, sont-elles suivies si non, pour quelles principales raisons

+40% ont suivi la formation de base et +- 32% ont suivi des formations continues depuis qu'ils/elle travaillent.

Quand elles n'ont pas été suivies, c'était soit en raison du contexte sanitaire (formations annulées), soit par manque d'informations (beaucoup ne savent pas que c'est obligatoire).

## 2.2 Concernant les formations de base et continues, selon la réalité des accueillant(e)s ces paramètres sont classés du plus problématique au moins problématique

1 = très problématique - 2 = moyennement problématique - 3 = pas problématique - 4 = sans avis

	1	2	3	4
Trouver une offre de formation adaptée à ce qu'elles recherchent	1	<u>3</u>	5	13
Un manque de motivation ou d'incitant pour se rendre en formation	/	1	<u>9</u>	11
Trouver un remplaçant pendant les absences lors de formation	1	2	5	<u>14</u>
Les lieux de formation sont trop éloignés géographiquement		2	<u>9</u>	11
Incompatibilité au niveau des horaires de formation	<u>3</u>	/	5	11
Autres : formations trop répétitives - formateurs désagréables	2	/	/	/
TOTAUX	7	8	33	60

On constate que les paramètres sont majoritairement classés dans les cases « pas problématique » et surtout « sans avis ».

## 2.3. Si possibilité de choisir un/des thèmes de formations futures

<b>Psychologie de l'enfance (4)</b>	<b>Résolution de conflits (4)</b>	Autour des jeux extérieurs (1)	<b>Sans avis (5)</b>	Spécialisé dans le travail avec les enfants (2) (turbulents +1)
Soins médicaux (1)	Animations axés autour de la musique, de la danse (1)	Rendre les formations « réelles » (1)	Créer et raconter des histoires (1)	<b>Soins de l'enfance (4)</b>
Apprendre à s'occuper des enfants à besoins spécifiques (2)	Langue des signes (1)	Accueil (1)	Techniques d'animation (2)	Secourisme (1)

Les propositions les plus populaires sont celles concernant la psychologie de l'enfance, la résolution de conflits ainsi que les soins de l'enfance. Il faut cependant faire attention aux personnes n'ayant pas d'avis qui représentent aussi une grande part des répondants. Cela peut montrer une sorte de « désintérêt » de la part des accueillant-es.

Il faut également faire attention au fait que la plupart des réponses données ont été proposées par l'enquêteur (sur base des propositions déjà données par de précédents répondants) et puis, choisies par les répondants.

#### **2.4. Moments d'organisation souhaités de la formation**

- +-68% durant les vacances scolaires
- +-44% en période scolaire (le mercredi après-midi)
- +-36% en journée en période scolaire

#### **2.5 Lieux d'organisation souhaités de la formation**

- Pour +-92% en centre-ville de Mons
- Pour +- 28% au sein de l'école/lieu de travail

#### **2.6 Modes d'organisation souhaités de la formation**

- Pour +- 96% en présentiel
- Pour +-20% en ligne

### **3. Accueil**

#### **3.1 Activités proposées aux enfants durant le temps d'accueil**

- Jeux divers (intérieurs et extérieurs) : +-64%
- Bricolages : +-60%
- Surveillance : +-48%
- Aides aux devoirs : +-28%
- Activités sportives : +-28%
- Jeux de société : +-12%
- Activités culturelles : +-4%

#### **3.2 Mélange des tranches d'âge différentes au sein du local d'accueil**

Pour +-60% des accueillant(e)s sondés, les enfants de tranches d'âge différentes se retrouvent dans un même local.

#### **3.3 Jugement du contact entre les accueillant(e)s et les parents**

Pour +- 84% des accueillant(e)s sondés, le contact entre eux et les parents est jugé bon.

#### **3.4 Lieu d'accueil des enfants**

- Pour +-12% dans un local spécialement dédié à l'accueil extrascolaire
- Pour +- 80%, autres locaux (réfectoire, classes partagées, ...)

Pour +-88% à l'intérieur et 68% à l'extérieur.

### 3.6 Pour chaque local/espace extérieur utilisé, les difficultés pointées

#### **Local(aux) (mentionnés 18)**

1 à 2 (3) locaux mentionnés Quand indiqué on retrouve : réfectoire (13) - local de la garderie (3) - salle gym/psychomotricité (2) classe (1) - petite école (1)	Sécurité	Propreté	Espace	Aménagement adapté	Disponibilité
Difficultés	/	1	4	5	/
non	25	23	18	16	16

#### **Lieu(x) extérieur(s) (mentionnés 13)**

1 espace extérieur mentionné Quand indiqué on retrouve : Cour (petits - grands)	Sécurité	Propreté	Espace	Aménagement adapté	Disponibilité
Difficultés	3	3	1	5	/
non	13	14	13	11	9

Commentaires : Manque un local pour la sieste (1) - Manque espace psychomotricité (1) - Les enfants restent dans le froid (dehors) (1) - Toilettes pas propres (négligences) (1) - Avoir plus de matériel et de jeux (1).

### 3.7 Concernant le matériel mis à disposition des enfants au sein de l'accueil, selon la réalité des accueillant(e)s ces paramètres sont classés du plus problématique au moins problématique

(1= très problématique ; 2= moyennement problématique ; 3=pas problématique ; 4= sans avis)

	1	2	3	4
L'adaptation à l'âge des enfants	1	2	17	1
La quantité mise à disposition	3	3	14	1
La qualité (durée de vie)	1	5	13	2
La qualité (intérêt pédagogique)	4	2	13	2
L'entretien	3	1	12	5
Le stockage	1	2	15	3
Totaux	13	15	84	14

On constate que les paramètres sont majoritairement classés dans la case « pas problématique ».

### 3.8. Evaluation de l'encadrement au sein de l'accueil

<b>Se passe bien (14)</b>	Manque de personnel donc, difficultés (2)	Se passe très bien (6)	Enfants trop turbulents (1)
Mitigé (2)			

La réponse revenant le plus est que tout se passe bien. Mais parfois, le fait d'être face à des enfants turbulents, surtout quand on est en manque de personnel, peut faire en sorte que l'encadrement soit moyen (voire mauvais) et que du coup, cela se ressent dans la manière dont le bien-être des enfants est considéré (voir ci-dessous).

### 3.9. Evaluation de la prise en compte du bien-être et des envies des enfants

<b>TRES BIEN (16)</b>	<b>MITIGE (5)</b>	<b>PAS BIEN (2)</b>
<b>Très à l'écoute, bonne communication (8)</b>	Essaie du mieux qu'ils peuvent mais lacunes présentes (3)	Enfants trop turbulents (1)
Rencontres avec parents si nécessaire (1)	Dépend de la personne en charge (1)	Manque de personnel donc, compliqué (1)
Faire attention aux différents profils d'enfants (2)		
Enseignants jeunes donc à l'écoute et empathiques (1)		
Bien géré (4)		

La réponse qui ressort le plus est le fait que tout se passe très bien. Les accueillant-es parlent surtout de personnel étant très à l'écoute des enfants. Mitigé, en 2<sup>ème</sup> place, souligne le fait que c'est parfois compliqué de faire plaisir aux enfants. Pour le « pas bien », on déplore surtout le manque de personnel et aussi, le fait que quand des enfants sont trop turbulents, ce n'est pas facile de mettre des choses en place car toute l'attention des accueillant-es est accaparée par les enfants devant être recadrés.

### 3.10. Evaluation de la gestion de l'accueil au niveau administratif

Réponses soit positives, soit « sans avis ». Ont l'air satisfait du système « électronique » (présences prise grâce à un badge, de manière numérique).

### 3.11. Evaluation de la gestion de l'accueil au niveau RH : recrutement, remplacement lors d'absences, organisation de la formation continue, ... ?

Réponses soit positives, soit « sans avis ».

Une personne souligne le fait que peu de moyens étant disponibles, le directeur de l'école est celui devant s'occuper de tout, seul.

Quelqu'un d'autre a souligné le fait qu'à son goût, elle n'a pas été assez encadrée par la direction de son école.

### 3.12. Les domaines dans lesquels les accueillant(e)s rencontrent le plus de difficultés

Les deux domaines qui relèvent le plus de difficultés sont :

- La **formation continue** en première position.
- Vient ensuite la **formation de base**.

En troisième position nous retrouvons le lien entre les opérateurs et autres opérateurs et la coordination ATL, le matériel d'animation et l'accessibilité pour les enfants à besoins spécifiques.

Infrastructures d'accueil (1)	Matériel d'animation (4)	<b>Formation de base (9)</b>	<b>Formation continue (11)</b>	Encadrement (1)
Gestion (2)	Coordination et partenariats (2)	Accessibilité (1)	Accessibilité géo	Enfants à besoins spécifiques (4)
Lien entre opérateurs (2)	Lien entre opérateurs hors commune (1)	Lien entre opérateurs et coordination ATL (4)		

Les propositions réunissant le plus de réponses sont celles relatives aux formations, de base et continue. Pour ces raisons, certaines personnes parlaient du fait que le personnel formateur était très désagréable et hautain, que les formations ne leur apportaient rien de vraiment concret (en termes de diplôme ou certificat) ou alors, ne sont pas vraiment intéressantes. Une dame parlait du fait qu'elle avait déjà un diplôme en éducation spécialisée (bachelier) et que donc, elle ne voyait pas d'intérêt à suivre les formations continues.

Pour ce qui est de l'accessibilité pour les enfants à besoins spécifiques, certaines personnes soulignent le fait que chaque école en accueillant devrait pouvoir mettre à leur disposition une aide réellement spécialisée là-dedans. Une personne a indiqué le fait que dans son école, les enseignantes s'en sortaient car elles avaient elles-mêmes des enfants à besoins spécifiques auxquels elles sont confrontées chaque jour à la maison depuis leur naissance mais que sans ça, les gérer serait très compliqué.

L'accueillant(e) qui a parlé de l'accessibilité, de l'égalité entre les enfants, pointait du doigt un de ses collègues qui donne souvent l'avantage aux petites filles et peut parfois être virulent avec les garçons.

Les points « lien entre opérateurs d'une même commune » sont mis en évidence car les personnes viennent d'arriver dans le milieu et ne connaissent pas d'autres personnes, d'autres écoles, d'autres possibilités. Souvent souligné car ils ne pointaient rien de particuliers en dehors de cela.

## 4. Coordination Accueil Temps Libre

### 4.8 Soutien attendu de la part de la coordination ATL de la commune de Mons

Augmentation du salaire (8) (moduler en fonction des allocs touchées) (+1)	Plus de reconnaissance (du statut) (11)	Que les formations ONE ouvrent plus de portes (1)	Plus de matériel à leur disposition (1)
De l'aide dans leur recherche d'emploi (1)	Soutien dans l'animation (1)	Plus de communication (2)	Que leur activité puisse aboutir à un vrai contrat (4)
Plus d'informations (Code de qualité, décret,...) (1)	Plus d'opportunités (1)	Plus de milieux d'accueil (1)	Plus de contrôle (1)
Plus de personnel dans les grandes écoles (1)	Que les formations aient lieu avant leur entrée en fonction (1)		

Globalement, les soutiens attendus revenant le plus sont la reconnaissance de leur statut et l'augmentation salariale. Certain-es disent que 4euros10/heure, ce n'est pas suffisant et une personne a proposé que cela soit calculé en fonction des allocations déjà touchées par la personne mais en général, beaucoup d'ALE déplorent une rémunération trop basse. De plus, leur statut si complexe (et inexistant) fait que leurs heures de travail prestées n'entrent pas dans le calcul des allocations de pension, et ne comptent pas comme une « sortie » au chômage. Ils sont toujours considérés comme l'étant alors qu'ils travaillent et ça, ils ne l'acceptent pas.

Il faut cependant faire attention au fait que la plupart des réponses données ont été proposées par l'enquêteur (sur base des propositions déjà données par de précédents répondants) et puis, choisies par les répondants.

#### 4.1 Le Code qualité

+ 36% savent en quoi consiste le Code de qualité.

#### 4.2 Le décret ATL

+36% savent en quoi consiste le décret ATL.

#### 4.3 La commission communale de l'accueil

+8% ont connaissance de la commission communale de l'accueil.

#### 4.4 Les représentants au sein de cette commission

+4% connaissent leurs représentants au sein de la commission communale de l'accueil.

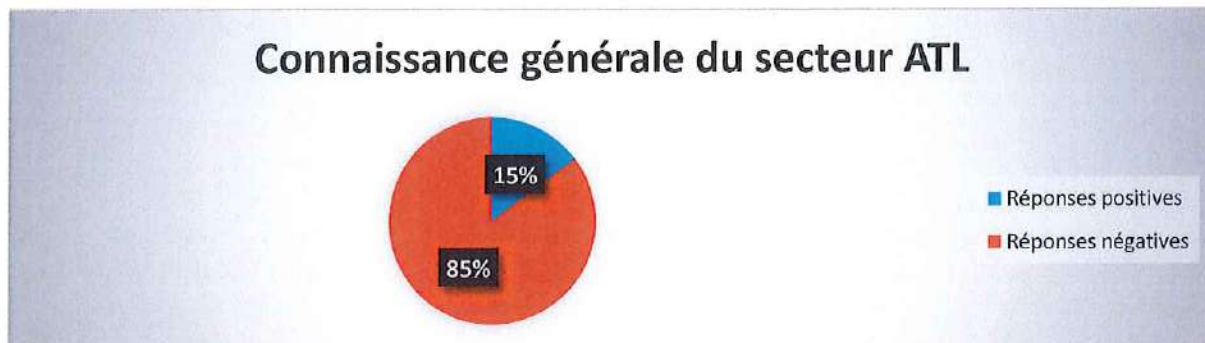
#### 4.5 Le programme de coordination locale de l'enfance (CLE)

+4% savent en quoi consiste le programme de coordination locale de l'enfance (CLE).

#### 4.6 Les missions de la coordination ATL

+16% connaissent les missions de la coordination ATL.

#### Connaissance générale du secteur



#### 4.7 Attendez-vous un soutien de la coordination ATL de la commune de Mons ?

+84% attendent un soutien de la coordination ATL.

#### 4.8 Soutien attendu de la part de la coordination ATL de la commune de Mons

Dans quels domaines :

##### **Gestion GRH**

- Reconnaissance du statut d'accueillant extrascolaire
- Réévaluation du « salaire » de la prestation en tant qu'ALE

#### Feedback général des interviews et synthèse des 3 thématiques qui sont le plus souvent mentionnées

Pour ce questionnaire-ci, les réponses sont très différentes et une seule réponse ne suffit pas à mettre d'accord tous les accueillant-es. Cela peut se traduire par le fait qu'ils et elles sont directement sur le terrain et sont donc plus conscient-es des difficultés. Elles et ils peuvent prendre les choses de manière plus personnelle et y faire plus attention. De plus, ces accueillant-es sont tous-tes issu-es d'écoles différentes qui représentent donc des réalités différentes, fait constaté en voyant la pluralité des réponses.

Cependant, leurs avis se rejoignent sur pas mal de points. Par exemple, concernant le soutien souhaité, beaucoup d'entre elleux s'accordent pour dire qu'une vraie reconnaissance de leur statut est nécessaire car, étant ALE, ces personnes sont considérées comme étant au chômage malgré les heures de travail qu'elles prestent en « garderie », notamment. Ces heures ne sont donc pas considérées comme du « vrai » travail par l'ONEM et elles sont donc tenues de devoir chercher un « vrai » contrat à côté de leur activité d'accueillant-e si elles ne veulent pas perdre leurs allocations de chômage. Un autre soutien souhaité revenant souvent concerne la rémunération qu'ils et elles reçoivent, s'élevant à 4euros10 de l'heure ce qui est, à leur goût, très peu. Cependant, il faut faire attention au fait que l'enquêtrice ait proposé certaines réponses aux personnes ne

sachant pas quoi répondre aux questions ouvertes, fait qui peut donc influencer les réponses données même si les réponses proposées ont été choisies car déjà répétées plusieurs fois par d'autres accueillant-es.

Autres points qui semblent en mettre une majorité d'accord concernent la prise en compte du bien-être des enfants et l'encadrement au sein de l'accueil pour lesquels une grande majorité des réponses sont très positives. D'ailleurs, quand on regarde les avis des enfants concernant les relations qu'ils entretiennent avec les adultes (donc les accueillantes), on se rend compte que les avis convergent, enfants et adultes semblant satisfaits par les relations qu'ils ont entre eux. Et c'est pareil pour leur avis concernant l'accueil d'un point de vue administratif et « ressources humaines », ils sont en majorité soit très positifs, soit « sans avis ».

Enfin, nous pouvons parler des formations continues et de base sur deux points. D'abord, il y a le fait qu'elles fassent parties des choses pouvant poser le plus problème aux accueillant-es ensuite, il y a le fait que le quart des personnes sondées n'ait pas émis d'avis ou de propositions quand on leur a demandé quel thème de formations ils aimeraient voir naître. Cela peut avoir un lien, on pourrait voir ces « sans avis » comme un manque d'intérêt de leur part ce qui fait qu'à leurs yeux, les formations posent problème puisqu'elles ne les intéressent pas et ne leur offrent rien de vraiment concret, comme l'a souligné quelques accueillant-es.

En conclusion, on voit donc que les accueillant-es sondé-es semblent aimer ce qu'ils et elles font et semblent faire attention à la relation qu'ils entretiennent avec les enfants. Mais un point très important et à ne pas négliger, c'est qu'il y a une sorte de ras-le-bol général portant sur leur statut, leurs revenus et les débouchés que leur offrent ces formations, inexistantes à leurs yeux. On ressent leur frustration concernant ces trois points et il serait judicieux de ne pas mettre tout ça de côté au risque de déclencher un désintérêt croissant de leur part (se manifestant déjà par leurs avis concernant les formations) qui pourrait en éloigner plus d'un de cette activité et à en démotiver d'autres.

Généralement, les répondants connaissent peu le contexte ATL (code qualité, décret ATL, CCA, CLE, missions de l'ATL).

### **En conclusion, les thématiques problématiques le plus souvent relevées**

#### **En première position : la gestion GRH**

- Reconnaissance du statut d'accueillant extrascolaire
- Réévaluation du « salaire » de la prestation en tant qu'ALE

#### **En deuxième position : la formation**

La majorité des accueillant(e)s n'ont pas suivi les formations la formation de base (+-60%) et les formations continues (+-68%) depuis qu'ils/elles travaillent.

Les paramètres évalués liés à la formation relèvent majoritairement une réponse « sans avis » de la part des répondants.

#### **En troisième position, la coordination et partenariats.**

- Une méconnaissance générale du secteur
- Insuffisance de lien entre les acteurs de terrain et la coordination ATL

Si un soutien est demandé auprès de la coordination ATL, il est majoritairement lié à une reconnaissance/valorisation du statut.

Enfin, un aspect à ne pas négliger, la thématique du taux d'encadrement se révèle insuffisante quand le personnel se retrouve à devoir encadrer des enfants dits « turbulents » et lors de la gestion de conflits.

Les thématiques liées à l'infrastructure de l'accueil et les espaces extérieurs, au matériel d'animation, ... ne relèvent pas de remarques spécifiques en termes de manquements unanimes.

On constate que les besoins exprimés par ce public « accueillant(e)s extrascolaires » en 2020/21 sont sensiblement identiques à ceux de 2015/16.

Ville de MONS

**Directions d'écoles/Responsables de projet AES**

**Analyse/relevé des besoins**

Coordination ATL  
30/04/2021

La numérotation de la table des matières est reliée à la numérotation des questions des formulaires traités.

## Table des matières

Démarche de réalisation du relevé des besoins .....	2
2. Pouvoir organisateur concerné .....	3
9. Un accueil extrascolaire est-il organisé au sein d'une ou plusieurs des implantations si groupement d'école .....	4
12. Les plages horaires qui sont manquantes et ne correspondent pas aux besoins des parents	5
13. Les facteurs qui favorisent l'inscription de l'enfant à l'accueil extrascolaire avant et après l'école .....	5
14. Le coût, selon la réalité des directions, quelle est pour les parents la contribution acceptable par enfant et/ou fratrie .....	6
15. Lors de la rentrée scolaire, les accueillant-es sont-ils/elles présenté-es aux parents en même temps que le corps enseignant .....	6
16. Lors de la rentrée scolaire, les accueillant-es sont-ils/elles présenté-es aux enfants en même temps que le corps enseignant .....	7
17. Le matériel disponible à l'accueil extrascolaire au sein de votre école est-il toujours adapté aux activités, moments d'accueil proposés et à l'âge des enfants accueillis .....	7
18. Les locaux mis à disposition de l'accueil extrascolaire .....	8
19. Le taux d'encadrement est-il jugé suffisant ? .....	8
21. Remarques ou suggestions concernant l'accueil extrascolaire au sein de l'école .....	8
22. Autres commentaires formulés concernant l'accueil extrascolaire sur le territoire de la commune .....	10
23. Le Code qualité .....	11
24. Le décret ATL .....	11
25. La commission communale de l'accueil.....	11
26. Les représentants au sein de cette commission .....	11
27. Le programme de coordination locale de l'enfance (CLE) .....	11
28. Les missions de la coordination ATL .....	11
29. Attendez-vous un soutien de la coordination ATL de la commune de Mons.....	11
30. Soutien attendu de la part de la coordination ATL de la commune de Mons.....	12
Synthèse des 3 thématiques qui sont le plus souvent mentionnées.....	13

## Démarche de réalisation du relevé des besoins

Elaboration d'un questionnaire propre au public « direction d'école » de l'enseignement fondamental tous réseaux confondus (ordinaire et spécialisé).

Et, d'un questionnaire destiné aux opérateurs extrascolaires, socioculturels et sportifs.

Ont répondu **23 directions** (dont 14 uniquement via le questionnaire « direction », 3 via uniquement le formulaire adressé au public extrascolaire et 6 directions via le formulaire « direction » et « extrascolaire » comme il été prévu par la coordination ATL) sur **41 directions sollicitées** (directions de l'enseignement spécialisé comptabilisées).

Pour le prochain état des lieux, afin de réunir un maximum de réponses de toutes les directions de l'enseignement ordinaire, il serait peut-être préférable de réaliser un formulaire unique.

Donc, un formulaire concernait les directions d'école de l'enseignement fondamental en tant que direction d'école et non responsable de l'accueil extrascolaire. Et un autre questionnaire était destiné aux responsables de l'accueil extrascolaire.

Afin de proposer une analyse globale plus pertinente des besoins des directions d'écoles qui ont répondu et qui proposent tous un accueil extrascolaire au sein de leur école, j'ai rassemblé les réponses de ces deux questionnaires.

Dans cette analyse, je tiendrai compte uniquement des directions de l'enseignement ordinaire bien que les directions de l'enseignement spécialisé aient été également sollicitées.

Cependant, aucun formulaire n'a été remis par les directions de l'enseignement spécialisé. Il semble que la non-organisation d'un accueil extrascolaire au sein des écoles de l'enseignement spécialisé pourrait être la raison d'un non-retour des formulaires de leur part. Ces directions ne se sentent pas concernées par l'accueil extrascolaire au sein de leur établissement pour diverses raisons liées à l'enseignement spécialisé.

### **Création d'un formulaire :**

- à remplir en ligne accessible via le site internet de la Ville de Mons ou via transmission de l'adresse URL du formulaire ;
- à remplir de façon manuscrite sur base d'une demande.

### **Le public a été informé :**

- par mail adressé à toutes les directions (tous réseaux confondus) de l'enseignement fondamental.

Un rappel a été envoyé pour chaque formulaire.

Un rappel indirect a été réalisé via un courrier postal pour le lancement des formulaires à destination de enfants.

Une actualité spécifique a été intégrée sur le site internet et sur la page facebook de la Ville de Mons. Des « relances » de promotion ont été réalisées.

Une annonce a été également introduite dans le « Monsmag » de février 2021.

### Remarque :

Au même moment du lancement des courriels de l'état des lieux, la mise à jour des informations du guide ATL par le service Communication était réalisée. Ces démarches simultanées ont amené une certaine incompréhension de la part des opérateurs.

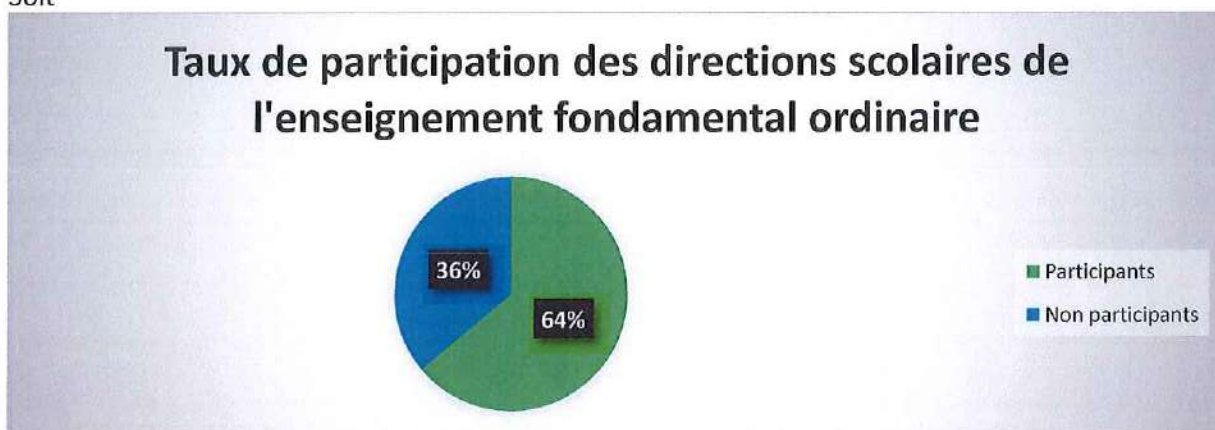
## 2. Pouvoir organisateur concerné

23 directions sur 36 directions ont répondu dont le pouvoir organisateur est :

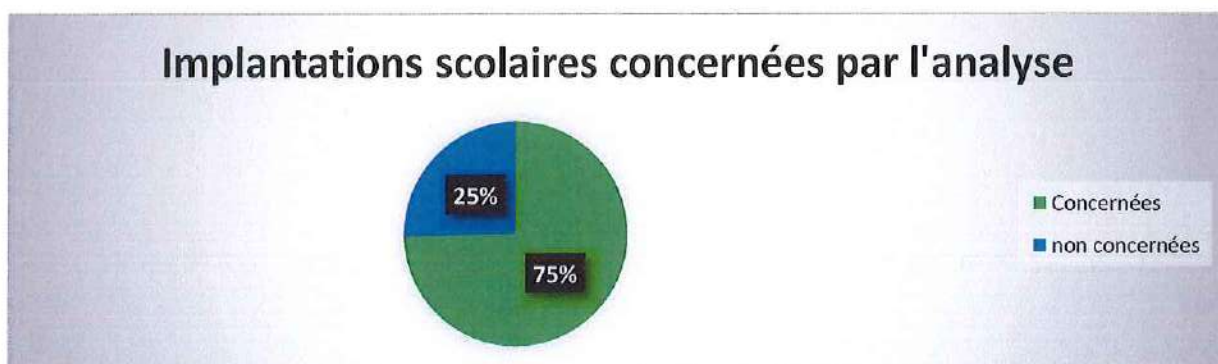
- Officiel Fédération Wallonie-Bruxelles : 2 directions sur 3 ont répondu (67%) - 9% des répondants de l'analyse des besoins.
- Officiel subventionné communal : 10 directions sur 15 ont répondu (67%) - 43% des répondants de l'analyse des besoins.
- Libre subventionné confessionnel : 11 directions sur 19 ont répondu (58%) - 48% des répondants de l'analyse des besoins.

Sur le territoire montois, l'officiel subventionné provincial organise uniquement un enseignement spécialisé.

Soit



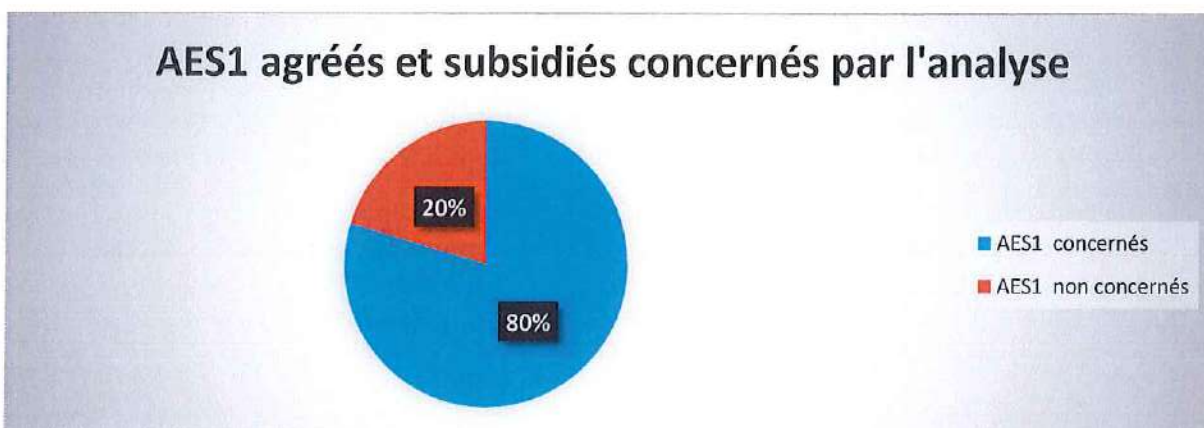
Ce qui représente au total, 44 implantations scolaires sur 59 présentes sur l'entité montoise (l'enseignement spécialisé non compris).



## 9. Un accueil extrascolaire est-il organisé au sein d'une ou plusieurs des implantations si groupement d'école

Toutes les directions qui ont répondu organisent un accueil extrascolaire.

Ce qui représentent au total : 38 implantations extrascolaires scolaires (AES) dont 3 AES déclarés à l'ONE et 35 AES1 agréés et subsidiés ATL dans le cadre du programme CLE montois sur 44 AES1 agréés et subsidiés ATL au total sur l'entité montoise.



Certaines directions ont mentionné leurs **partenariats** dans l'organisation de l'accueil extrascolaire proposé aux enfants de leur(s) implantation(s).

Collaborations pour une dizaine d'implantations scolaires : en première position avec des asbl sportives (5), des écoles de devoirs reconnues (3), des opérateurs déclarés à l'ONE (2) et des AES2 dont l'accueil est proposé à l'extérieur de l'infrastructure scolaire (2).

Cependant, certaines directions n'ont pas mentionné cette information relative au partenariat alors que des partenariats existent avec les deux AES2 du territoire (ELEA et Galipettes).

La collaboration avec des asbl sportives se réalisent majoritairement dans des grandes implantations. La collaboration avec des écoles de devoirs et opérateurs déclarés à l'ONE est un renfort ou une solution pour le mercredi après-midi.

Dans tous les cas, ces collaborations permettent de renforcer l'offre et la qualité de l'accueil organisé par l'école.

Cependant, il est souligné par une direction que cette collaboration n'est pas évidente à mettre en place au sein de petites implantations scolaires qui représentent peu d'inscription pour un opérateur privé.

Deux directions demandent d'être davantage informées et mis en lien avec les opérateurs culturels et sportifs de l'entité pour envisager des collaborations et/ou orienter les parents.

Informations qu'ils souhaitent recevoir via une rencontre, des conseils et la réception un guide récapitulatif des clubs et opérateurs culturels. L'information par courriel ou réception d'outils par courrier n'est pas suffisante selon eux. Une idée proposée, promouvoir les activités en venant les présenter au sein de l'école.

Une direction émet l'idée d'améliorer les partenariats en croisant l'offre de locaux scolaires disponibles et les besoins d'activités en période extrascolaire. Optimisation des ressources disponibles au niveau des locaux scolaires car sous-utilisation par des partenaires potentiels.

Cette idée et la précédente proviennent de deux implantations scolaires qui accueillent beaucoup d'élèves.

Enfin, une direction évoque l'idée de prévoir une meilleure coordination et organisation entre les différents écoles dans une même commune afin de proposer un service extrascolaire plus adapté pour les familles. Réunir le service « accueil extrascolaire » des écoles d'une commune.

## 12. Les plages horaires qui sont manquantes et ne correspondent pas aux besoins des parents

Pour 18 lieux d'AES, les plages manquantes relevées sont

Le matin de 7h15 à 7h30 (pour 1 AES)	Le soir à partir de 17h30 à 20h (1 AES)	Le mercredi après-midi (18 AES) - toute l'après-midi : (6 AES) - de 12h00 à 16h30 : (8 AES) - de 12h00 à 13h30 : (4 AES)
--------------------------------------	---	---

Pour 17 lieux AES, pas de plages horaires manquantes relevées.

Pour 3 AES l'information n'est pas connue.

## 13. Les facteurs qui favorisent l'inscription de l'enfant à l'accueil extrascolaire avant et après l'école

Très favorisant	Moyennement favorisant	Pas favorisant	Sans avis
Horaires compatibles (17)	Qualité des activités (9)	Accessibilité enfants handicapés (5)	Variétés activités (4)
Accessibilité géographique (13)	Variétés activités (7)	Matériel (4)	Matériel (4)
Coût abordable (12)	Matériel (5)	Coût abordable (3)	Accessibilité enfants handicapés (4)
Accessibilités enfants handicapés (7)	Accessibilité enfants handicapés (4)	Accessibilité géographique (2)	Accessibilité géographique (2)
Qualité des activités (7)	Accessibilité géographique (3)	Qualité des activités (2)	Coût abordable (1)
Variété des activités (6)	Coût abordable (3)	Variété des activités (2)	Horaires compatibles (1)
Matériel (6)	Horaires compatibles (2)	Horaires compatibles (0)	Qualité des activités (0)

Le fait que l'horaire des parents soit compatible avec celui de l'accueil semble être l'élément le plus favorisant et n'a d'ailleurs aucun vote dans la catégorie « pas favorisant ».

Cependant, le fait que la garderie soit accessible aux enfants en situation de handicap représente la 4<sup>ème</sup> proposition la plus populaire parmi les éléments favorisants mais représente également la 1<sup>ère</sup> parmi les éléments non favorisants. Il y a donc une légère « incohérence » sur la manière dont l'accessibilité de l'accueil pour les enfants handicapés est perçue.

Autre « incohérence », la caractéristique « coût abordable » est 3<sup>ème</sup> du top « très favorisant » mais est également 3<sup>ème</sup> du top « pas favorisant ».

#### **14. Le coût, selon la réalité des directions, quelle est pour les parents la contribution acceptable par enfant et/ou fratrie**

Tarif fixe	Tarif par heure	Tarif par demi-heure	Autres
2,50/jour (2)	1ou2/heure (2)	0,5/demi-heure (2)	1 le matin ou 0,4 par demi-heure 2 le soir (1)
<b>1,50/jour (3)</b>			Gratuit mais payant dès 16h (1,5 jusque 17h15, 3 jusque 18h15) (1)
2/jour sans activités (1)			Matin : 0,5 le quart d'heure Soir : 0,75 Mercredi : 0,75 par demi-heure (1)
4/jour avec activités (1)			Coût actuel (2)
			Adapter par fratrie (5)

Certaines écoles calculent par jour, d'autres par heure, d'autres pas demi-heure ou quart d'heure. Certaines écoles modulent aussi leurs tarifs en fonction du moment de la journée : c'est parfois plus cher le matin, parfois le soir. Dépend aussi de s'il s'agit du mercredi après-midi.

En règle générale, on observe que la majorité des directeurs préfèrent la formule à 1 euro 50 par jour, en adaptant pour les fratries.

#### **15. Lors de la rentrée scolaire, les accueillant-es sont-ils/elles présenté-es aux parents en même temps que le corps enseignant**

Oui pour 55% - Non pour 45%

Si non, pour quelles raisons :

- *N'y pense pas*
- *Ça a toujours été la même personne*
- *Ne savent pas qui ALE va leur envoyer, aucune certitude qu'ils/elles restent = pas pro à leurs yeux*
- *Ne sont pas là pendant la réunion*
- *Présenté-es par mail*
- *Équipe non complète à la rentrée*

Pour la présentation faites aux parents, on remarque que la majorité des établissements présentent les accueillant-es en même temps que le corps enseignant mais la différence entre ceux qui le font et ceux qui ne le font pas n'est pas réellement significative. Pour ceux qui ne le font pas, seuls 6 sur 9 ont communiqué une raison et celle ressortissant le plus étant le fait qu'ils n'y pensent pas. Par contre, le fait que le statut des ALE soit si incertain semble aussi poser problème car les directeurs n'ont pas la certitude que les accueillant-es restent les mêmes tout le long de l'année.

#### **16. Lors de la rentrée scolaire, les accueillant-es sont-ils/elles présenté-es aux enfants en même temps que le corps enseignant**

Oui pour 68% - Non pour 27%

Si non, pour quelles raisons :

- *Les enseignants s'en chargent*
- *Equipe non complète*
- *Ne savent pas qui ALE va leur envoyer, aucune certitude qu'ils/elles restent*
- *Tous les enfants la connaissent*
- *N'y pensent pas*

Les écoles qui présentent les accueillantes en même temps que le corps enseignant aux parents sont aussi celles qui les présentent en même temps aux enfants. Et c'est pareil pour le cas inverse, souvent les écoles qui se présentent pas en même temps aux parents, sont celles qui ne le font pas vis-à-vis des enfants.

On remarque tout de même qu'une majorité des écoles présente les accueillantes et le corps enseignant en même temps aux enfants.

#### **17. Le matériel disponible à l'accueil extrascolaire au sein de votre école est-il toujours adapté aux activités, moments d'accueil proposés et à l'âge des enfants accueillis**

Oui pour 64% - Non pour 36%

Si non, pour quelles raisons :

- *Manque de moyens/espaces/personnel*
- *Pas de matériel approprié*

Ici encore, une majorité des établissements a répondu oui, affirmant donc que le matériel mis à disposition des garderies était adapté. Pour ceux ayant répondu non, ils déplorent un manque de moyens, d'espace et/ou de personnel.

Il faut cependant rester attentif au fait que près d'un tiers des directions sondées déplorent un manque de moyens, de personnel et/ou d'espace les empêchant de fournir matériel et activités optimales aux enfants.

## 18. Les locaux mis à disposition de l'accueil extrascolaire

Sont Suffisants pour 82% Sécurisés pour 95% Sécurisés pour 95%  
(suffisamment) (correctement)

Pour « suffisant(s) » il manque beaucoup de réponses et celles qui ont pu être récoltées l'ont été grâce aux commentaires laissés mais vu les réponses positives pour ce qui concerne la sécurité, on peut supposer que le bilan était sûrement aussi positif pour cette réponse.

## 19. Le taux d'encadrement est-il jugé suffisant ?

Pour 19 directions, le taux d'encadrement pratiqué au sein des AES est jugé suffisant.

Pour 4 directions, ce n'est pas le cas. Les commentaires ajoutés permettent de comprendre pourquoi ce paramètre est problématique pour elles.

Pour certaines, le taux d'encadrement n'est pas suffisant. Il y a un besoin de personnel d'encadrement supplémentaire le matin et le soir (à moindre coût).

Pour d'autres, le taux d'encadrement est suffisant. La problématique se situe à un autre niveau:

- manque de stabilité du personnel engagé
- difficulté de recrutement et remplacement du personnel
- l'absence totale de personnel certains jours et/ou périodes

## 21. Remarques ou suggestions concernant l'accueil extrascolaire au sein de l'école

11 directions ont émis **des remarques** celles-ci concernent essentiellement **l'encadrement et la gestion (GRH et administrative)** :

- ✓ La **qualification insuffisante** du personnel
- ✓ **Ressources humaines insuffisantes**
- ✓ Au niveau **administratif, gestion insuffisante**

Pour une meilleure compréhension, veuillez trouver des commentaires illustrant leurs problématiques :

*Nous travaillons avec des ALE (aux qualités pas toujours efficaces) et dans la difficulté de trouver ce personnel sous payé et sous qualifié.*

*Problème d'absentéisme des ALE, les enseignantes sont épuisées de devoir prendre le relais.*

*Manque de formation du personnel encadrant, activités proposées très limitées. C'est uniquement de la surveillance, très long pour les enfants qui restent jusqu'à 18h.*

*La difficulté primordiale est de remplacer les accueillants ALE quand ils sont absents pour diverses raisons.*

*Qualification des encadrantes, gestion des absences problématiques. Parfois absence totale de personnel. Les garderies doivent alors être effectuées par les enseignants et ils ne sont pas demandeurs.*

*Il est très difficile de trouver du personnel pour assurer l'encadrement des enfants.*

*L'accueil extrascolaire est spécifique. Organiser les formations durant les congés scolaires.*

*Les formations se déroulent pendant le temps scolaire. Il faudrait organiser des formations durant les congés scolaires en utilisant les locaux scolaires ainsi disponibles.*

*Mauvaise gestion générale de l'organisation des formations.*

*(...)*

11 directions ont émis **des suggestions** pour améliorer l'organisation de l'accueil extrascolaire scolaire celles-ci se regroupent en deux catégories :

- **Encadrement/Gestion administrative générale et globale de l'accueil extrascolaire**

Pour une meilleure compréhension, veuillez trouver des commentaires illustrant leurs suggestions :

*Il serait plus correct d'ouvrir nos murs à un personnel qualifié et encadré par une autorité officielle dans le cadre d'un partenariat assurant une plus grande qualité de cet accueil.*

*Professionnaliser l'accueil extrascolaire : plus de stabilité dans le personnel, moins de problèmes au sein de l'école si les enfants sont mieux encadrés, parents plus rassurés et confiants par rapport à l'école, recrutement des accueillant(e)s par le PO (et non par l'agence ALE) : vérifier ainsi le profil de fonction, proposer des formations aux accueillant(e)s en dehors des heures d'accueil, non pas en déposant simplement un catalogue dans les écoles mais en rencontrant les agents, en les accompagnant dans leur choix et leurs démarches.*

*Engager du personnel sous contrat afin de stabiliser la fonction.*

*Pour le moment collaboration avec une asbl (au sein de l'école) pour le mercredi après-midi et avec un club sportif. Bonnes collaborations mais les places sont limitées. Souhait de mettre en place des autres possibilités pour plus d'enfants avec d'autres asbl.*

*Avoir la possibilité d'obtenir plus facilement accès à du recrutement de personnel issu de la commune.*

*Augmenter le nombre d'encadrant et créer « une équipe réserve-mobiles » permettant de répartir de manière équitable ce personnel au sein des différentes écoles de la commune.*

*Que la commune ait une réserve d'accueillant(e)s qu'on puisse utiliser en cas d'absence (même si école d'un autre réseau d'enseignement).*

*Augmenter le nombre d'encadrants et ainsi organiser des activités ou ateliers répondant aux attentes des enfants.*

*Il pourrait avoir une meilleure coordination et organisation entre les différentes écoles de ... pour permettre un service extrascolaire plus adapté pour les familles de la commune.*

*Améliorer les partenariats. Établir des relations entre partenaire d'une même commune.*

(...)

- **Matériel**

Pour une meilleure compréhension, veuillez trouver des commentaires illustrant leurs suggestions:

*Obtenir du matériel. Depuis des années, pas de réception de matériel. Celui utilisé acheté appartient à l'école.*

*Il faudrait plus de matériel (jeux divers, jeux extérieurs, des livres, vélos, etc.) pour permettre aux élèves de s'amuser en attendant les parents.*

*Avoir un budget annuel cumulable sur plusieurs années si on veut acheter du matériel plus onéreux.*

*Manque de moyens afin d'investir dans du matériel spécifique destiné à l'accueil extrascolaire.*

(...)

## **22. Autres commentaires formulés concernant l'accueil extrascolaire sur le territoire de la commune**

10 directions ont émis des commentaires qui concernent la nécessité de :

- de développer la **coordination et les partenariats** entre les opérateurs de la commune ou/et opérateurs extrascolaires qualifiés.
- d'améliorer l'**encadrement et la gestion** (Administrative et GRH).
- développer l'**offre d'accueil** lors de certaines périodes, sur certaines communes et pour certaines activités.
- de mieux faire connaître et comprendre le secteur ATL en améliorant le **lien entre les opérateurs et la coordination ATL**

Pour une meilleure compréhension, veuillez trouver des commentaires illustrant leurs réalités/préoccupations :

*Nous sommes partenaires du service ... (AES2) et ce type de service devrait être automatique dans toutes les écoles avec des structures assez grandes pour accueillir les enfants ou un partenariat pour assurer ce service au sein même des écoles.*

*Une meilleure collaboration avec la Ville de Mons pourrait être une idée intéressante pour tout le monde. Pas uniquement en temps de crise.*

*Est-ce qu'à terme il y aura une uniformisation des moyens octroyés aux écoles des différents réseaux ?*

*Engager du personnel sous contrat afin de stabiliser la fonction.*

*Avoir du personnel régulier et formé serait la meilleure des choses.*

*Pouvoir engager des personnes qui sont formés à ce métier.*

*Des garderies devraient être organisées le mercredi après-midi.*

*Manque d'activités sportives, culturelles, musicales dans des petites implantations scolaires et sur certaines communes Ghlin, Nimy, Maisières et Jemappes. Extra-muros en général.*

*Je connais l'existence (ONE, ATL et CLE), je trouve que les démarches sont lourdes et manquent de clarté.*

### **23. Le Code qualité**

70%, 16 directions savent en quoi consiste le Code de qualité.

### **24. Le décret ATL**

74%, 17 directions savent en quoi consiste le décret ATL.

### **25. La commission communale de l'accueil**

61%, 14 directions ont connaissance de la commission communale de l'accueil.

### **26. Les représentants au sein de cette commission**

35%, 8 directions connaissent leurs représentants au sein de la commission communale de l'accueil.

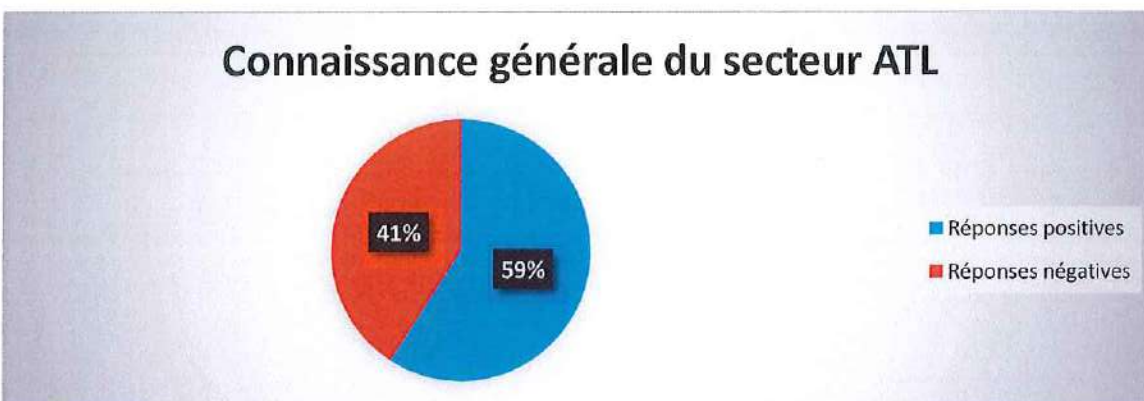
### **27. Le programme de coordination locale de l'enfance (CLE)**

57%, 13 directions savent en quoi consiste le programme de coordination locale de l'enfance (CLE).

### **28. Les missions de la coordination ATL**

61%, 14 directions connaissent les missions de la coordination ATL.

### **Connaissance générale du secteur**



Raisons de la méconnaissance évoquées :

- nouvelle direction scolaire.
- anciennes directions qui souhaitent obtenir des solutions à leurs problématiques et un réel soutien de la part de la coordination ATL.

### **29. Attendez-vous un soutien de la coordination ATL de la commune de Mons**

57%, 13 directions attendent un soutien de la coordination ATL. 10 directions n'attendent pas un soutien de la coordination ATL.

### 30. Soutien attendu de la part de la coordination ATL de la commune de Mons

Dans quels domaines :

**Gestion :**

- **Administrative**
- **Ressources humaines (...) :**

Pour une meilleure compréhension, veuillez trouver des commentaires illustrant la nature du soutien attendu :

*Que la coordination ATL puisse se charger d'un accueil le mercredi après-midi au sein de l'école sans que je ne doive le gérer moi-même.*

*Engagement du personnel.*

*Prévoir des remplaçants en cas d'absence.*

*Une aide dans la recherche de formations pour le personnel (pas uniquement recevoir un document par la poste).*

*Une aide pour la recherche d'encadrant pour assurer ces postes ainsi que pour remplacer un encadrant absent. Les ALE sont difficiles à obtenir pour les écoles en dehors du grand Mons.*

*Une meilleure organisation et gestion pour remplacer les personnes absentes pour la garderie. La direction et les enseignants ne doivent pas faire les remplacements (heures supplémentaires et non rémunérées).*

*Trouver des solutions pour remplacer les personnes absentes (ALE, ...).*

*Dans le recrutement et la gestion du personnel encadrant.*

*Du concret sur le terrain.*

**Coordinations et partenariats :**

- **Lien entre les différents opérateurs actifs sur le territoire de la commune**
- **Entre opérateurs et la coordination ATL**

Pour une meilleure compréhension, veuillez trouver des commentaires illustrant la nature du soutien attendu :

*Etre une personne relais qui rencontre les directions de façon individuelle et expliquer/accompagner les démarches à effectuer pour bénéficier d'une aide.*

*Savoir ce qu'est l'ATL Connaitre la structure (ATL?)*

*Une information globale en tant que nouveau gestionnaire au sein de l'école.*

*Une personne qui pourrait venir nous expliquer en détail le code de qualité, le décret, la commission communale, le programme et les manières de nous soutenir.*

*Une présence sur le terrain de la coordination ATL serait un point positif.*

*Obtenir des informations sur le secteur ATL (décrets, conditions, ...)*

*Une visite et des conseils sur place. Une mise en relation entre les partenaires potentiels sur la même commune. Une mise en relation avec des partenaires qui recherchent des locaux pour les activités.*

*Une visite sur place. Des relations plus concrètes qu'un simple échange par mail. Établir des relations entre les différents partenaires potentiels de la même commune.*

#### **Matériel d'animation :**

Pour une meilleure compréhension, veuillez trouver des commentaires illustrant la nature du soutien attendu :

*Soutien financier pour l'achat du matériel de garderie.*

*Recevoir du matériel ludique (jeux de société, ...).*

#### **Formation continue :**

Pour une meilleure compréhension, veuillez trouver des commentaires illustrant la nature du soutien attendu :

*Du personnel qualifié et stabilisé : puéricultrices, éducateurs, ...*

*Les accueillantes rentrent de leurs formations parfois très désabusées. Parfois, elles disent que c'était génial, parfois disent qu'elles n'ont rien appris et auraient préféré ne pas y aller.*

*Organiser les formations durant les congés scolaires.*

#### **Encadrement :**

Pour une meilleure compréhension, veuillez trouver des commentaires illustrant la nature du soutien attendu :

*Avoir du personnel qualifié et stabilisé.*

*Du personnel qualifié et statutaire donc stabilisé et fidélisé.*

### **Synthèse des 3 thématiques qui sont le plus souvent mentionnées**

**En première position l'encadrement et la gestion/formation**

#### **L'encadrement**

Qui concerne la qualité de l'encadrement qui est proposé aux enfants en termes de **qualification du personnel**.

#### **La gestion et formation**

##### **Gestion administrative :**

Prévoir une gestion de l'accueil extrascolaire d'une manière plus globale et cohérente qui répond aux besoins des enfants et familles au sein des écoles et sur le territoire de la commune (offre et qualité) et qui soutienne les directions d'écoles.

**Gestion des ressources humaines** dont les problématiques se concentrent sur :

- **La qualification insuffisante du personnel**
- **Ressources humaines insuffisantes** (problématiques du recrutement, du remplacement lors des absences et des formations, du turn-over du personnel, de l'organisation des formations continue, ...)

Dans l'organisation des formations est relevé comme majoritairement problématique : trouver un remplaçant pendant les absences lors de formation. Ensuite, l'incompatibilité au niveau des horaires de formations, les proposer durant les congés scolaires. Et en troisième position, les lieux de formation qui sont éloignés géographiquement.

Le paramètre, trouver une offre de formation adaptée à ce qu'elles recherchent ou ce que le responsable d'accueil recherche, est majoritairement moyennement problématique.

En troisième position, la coordination et partenariats.

Développer :

- Le lien entre les différents opérateurs actifs sur le territoire communal
- Le lien entre les opérateurs et la coordination ATL

Sont également mentionnées les thématiques de la **plage horaire manquante du mercredi après-midi** et du **matériel d'animation mis à disposition des enfants** : le coût du matériel est majoritairement relevé comme très problématique, la quantité et qualité (durée de vie) sont relevées majoritairement comme moyennement problématique. Le paramètre de la qualité (intérêt pédagogique) est majoritairement relevé comme pas problématique.

Les thématiques liées à l'infrastructure de l'accueil et les espaces extérieurs (propreté/salubrité, sécurité, aménagement, dimensions) sont positives. Pas de remarques à relever.

On constate que les besoins exprimés par ce public « directions d'écoles/responsables AES1 » en 2020/21 sont sensiblement identiques à ceux de 2015/16 et à ceux relevés en 2010/11.

Liens avec le paramètre du personnel accueillant et le public « accueillants extrascolaires » sondés :

Pour faire un lien avec l'analyse faite sur base des questionnaires des accueillants extrascolaires (ALE), on remarque que certaines directions ont du mal à présenter les accueillant-es aux parents à cause du statut qu'ont ces dernier-es. Donc, leur manque de réel statut semble aussi avoir des répercussions sur leur travail en tant qu'ALE en lui-même. Cela pourrait rentrer dans une dynamique perverse dans le sens où le fait qu'ils ou elles ne soient pas traités comme égaux-les aux enseignant-es peut entraîner un manque de motivation qui se ressent dans la manière dont les accueillant-es considèrent notamment les formations en général.

Liens avec le paramètre du matériel et le public « enfants » sondés :

Le bilan concernant le matériel reste tout de même assez positif et cela se confirme grâce à l'analyse des questionnaires des enfants dans laquelle on retrouve le fait que le matériel soit une caractéristique appréciée.

**Ville de MONS**

## **Enfants**

**Analyse/relevé des besoins**

**Coordination ATL  
30/04/2021**

## Démarche de réalisation du relevé des besoins

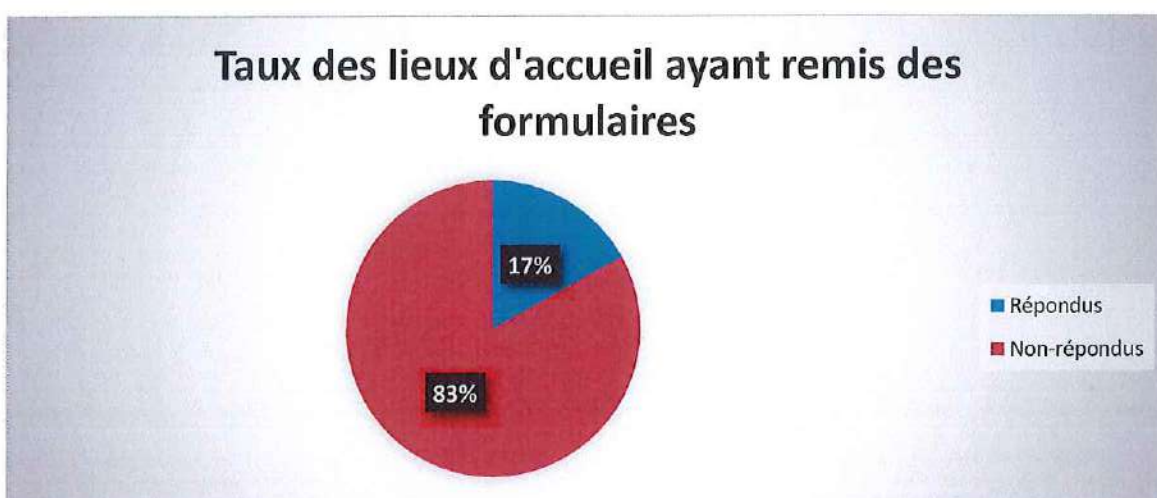
Elaboration d'un questionnaire propre au public « enfant ». En annexe.

Les questionnaires ont été transmis à tous les AES 1 et 2 agréés et aux AES déclarés ainsi que dans les écoles de l'enseignement spécialisé. Au total, auprès de 53 lieux d'accueil/écoles.

Sollicitation des responsables d'accueil/directions pour la distribution des questionnaires auprès des enfants.

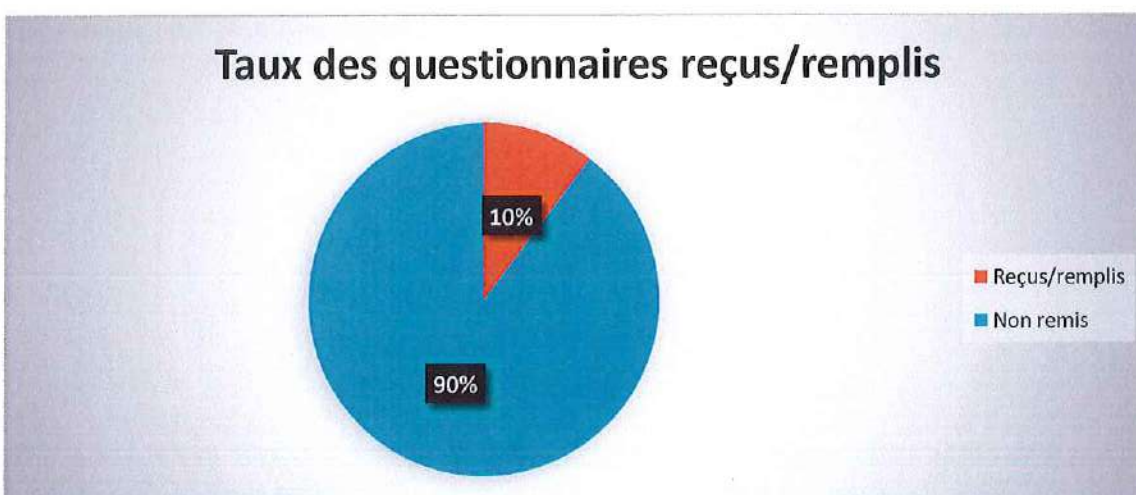
Questionnaire qui était donc à remplir de façon manuscrite par les enfants au sein du lieu d'accueil/de l'établissement scolaire.

Au vu de la situation sanitaire, l'encadrement de cette tâche était confié au personnel accueillant.



« Répondus » vaut pour les lieux d'accueil ayant renvoyé les formulaires.

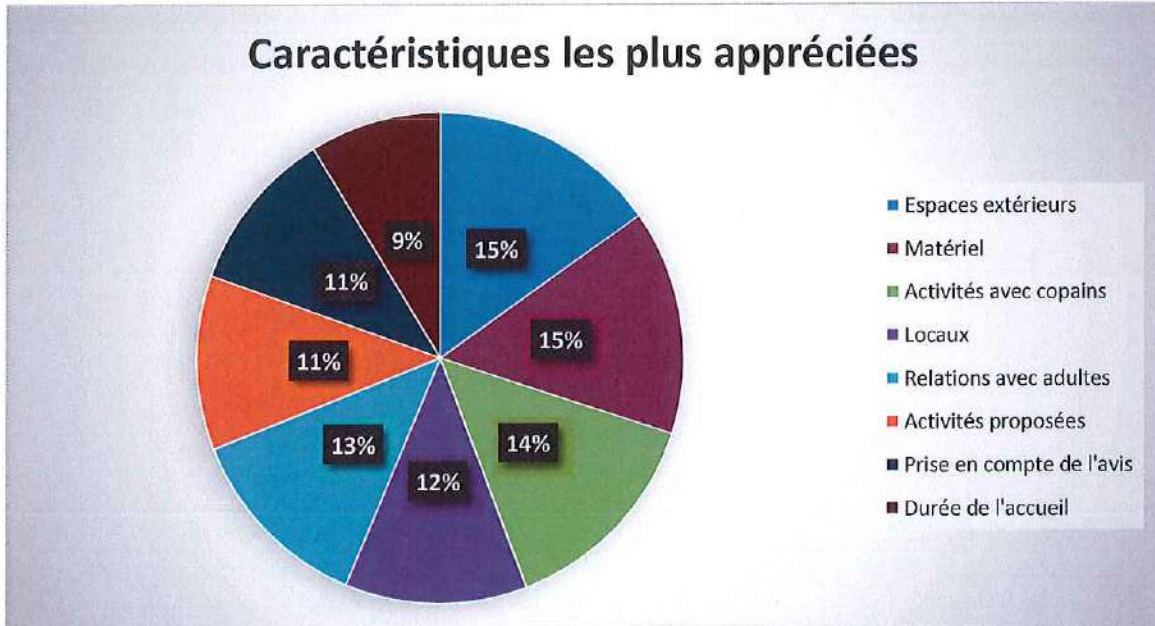
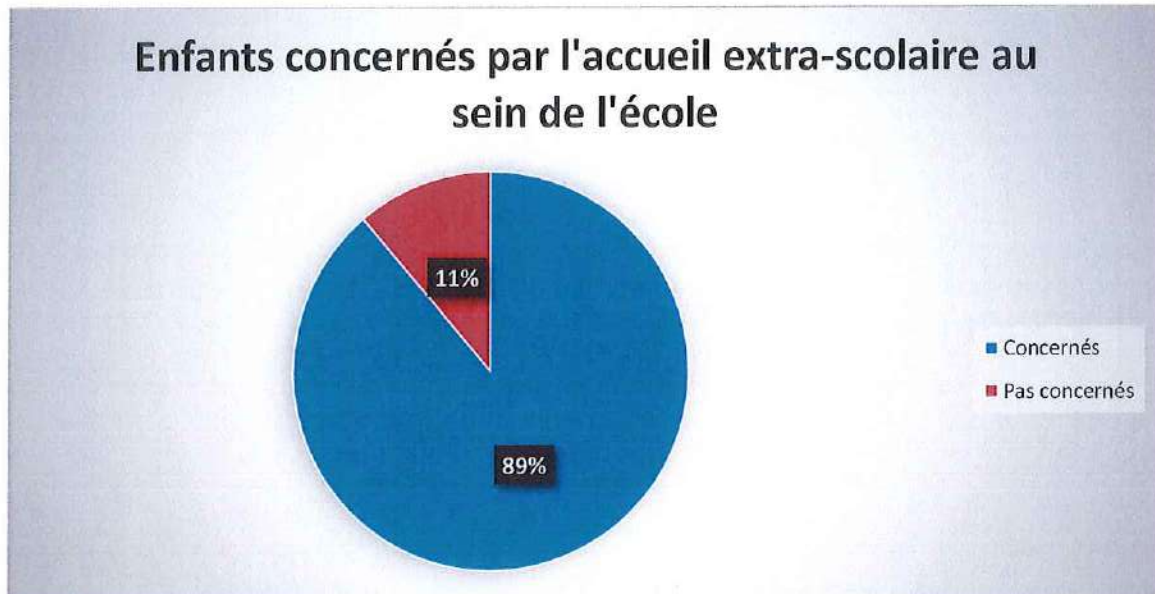
9 milieux d'accueil ont participé à la démarche. 8 AES1 et 1 AES2.



1295 questionnaires ont été transmis. 134 retours.

## Partie 1 : accueil au sein de l'école

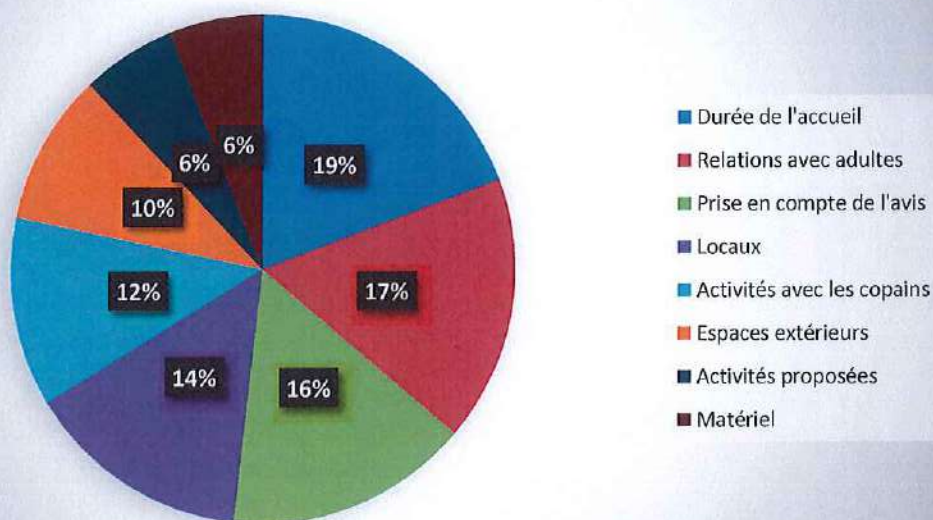
### Enfants concernés par l'accueil extra-scolaire au sein de l'école



Les trois caractéristiques les plus appréciées :

Les espaces extérieurs, le matériel et les activités avec les copains.

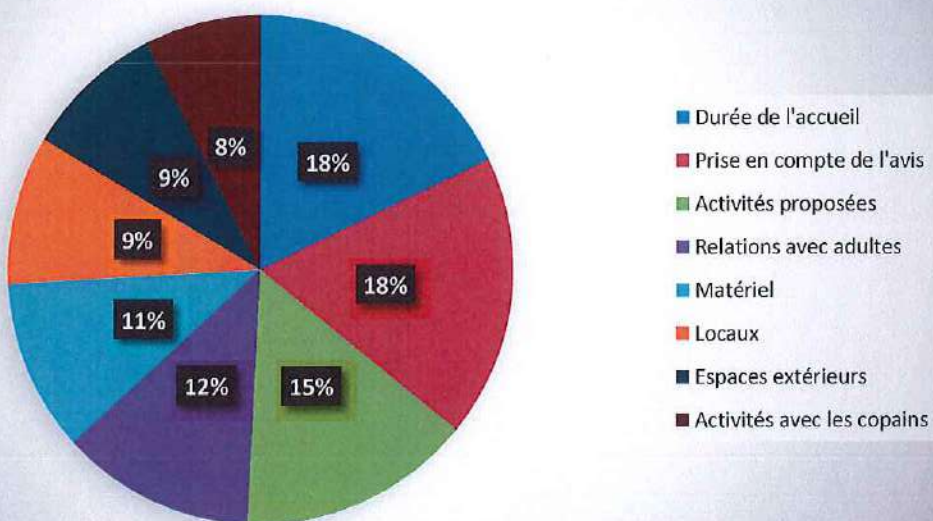
## Caractéristiques les moins appréciées



Les trois caractéristiques les moins appréciées :

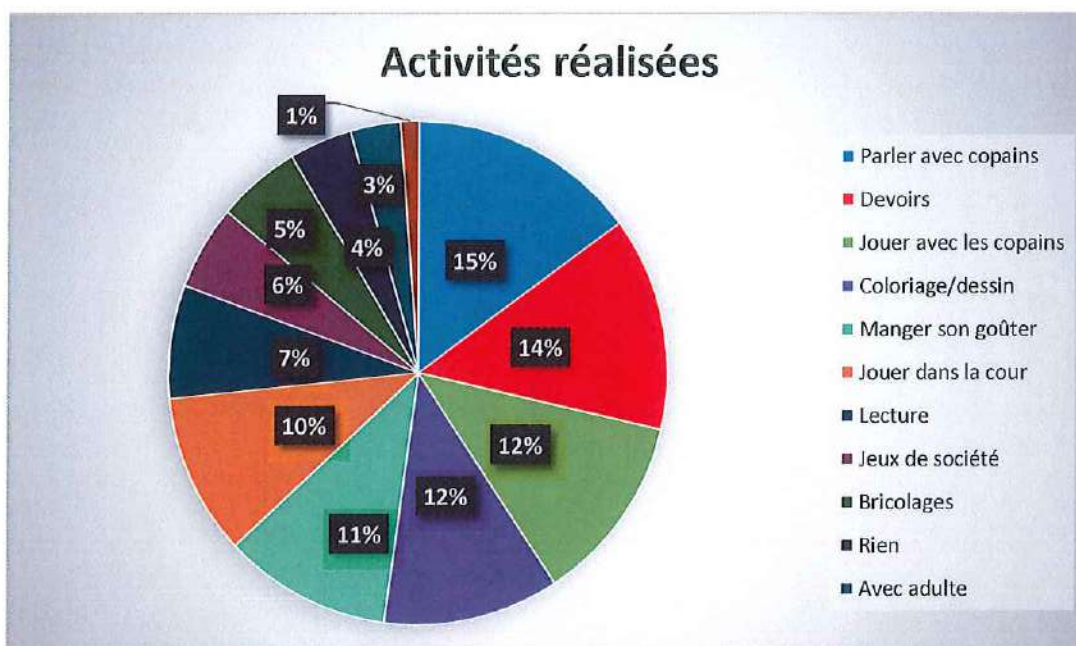
La durée de l'accueil, la relation avec les adultes et la prise en compte de leur avis.

## Caractéristiques "sans avis"



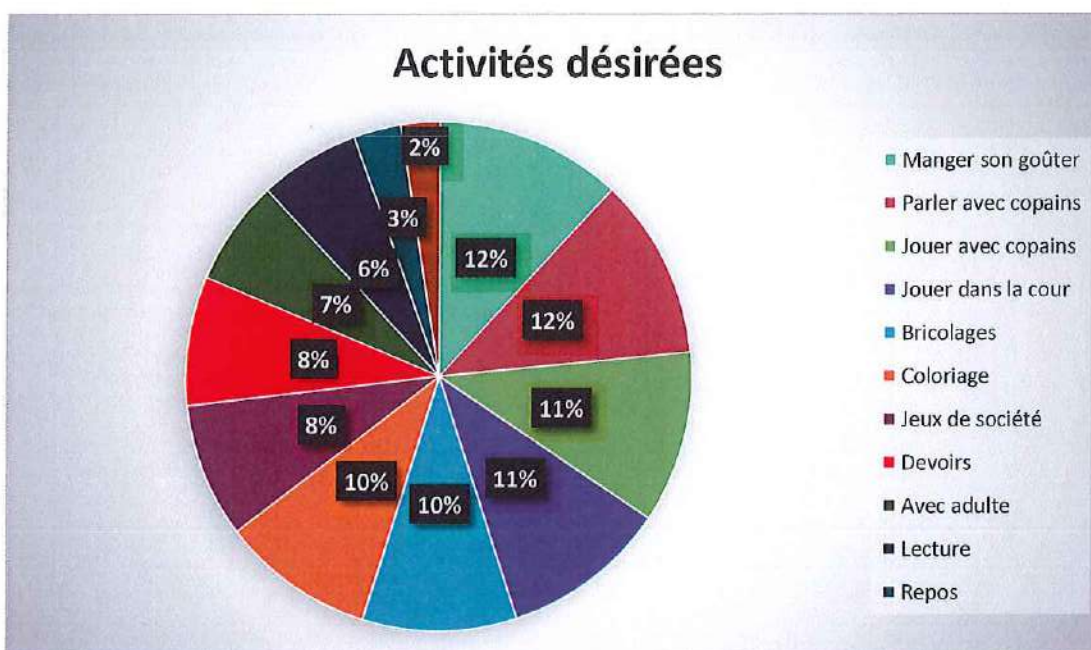
Les trois caractéristiques qui récoltent le plus de « sans avis » :

La durée de l'accueil, la prise en compte de leur avis et les activités proposées.



Les quatre premières activités réalisées par les enfants sont :

« Parler avec les copains », « les devoirs » et « jouer avec les copains » ainsi « coloriage/dessin » à égalité.

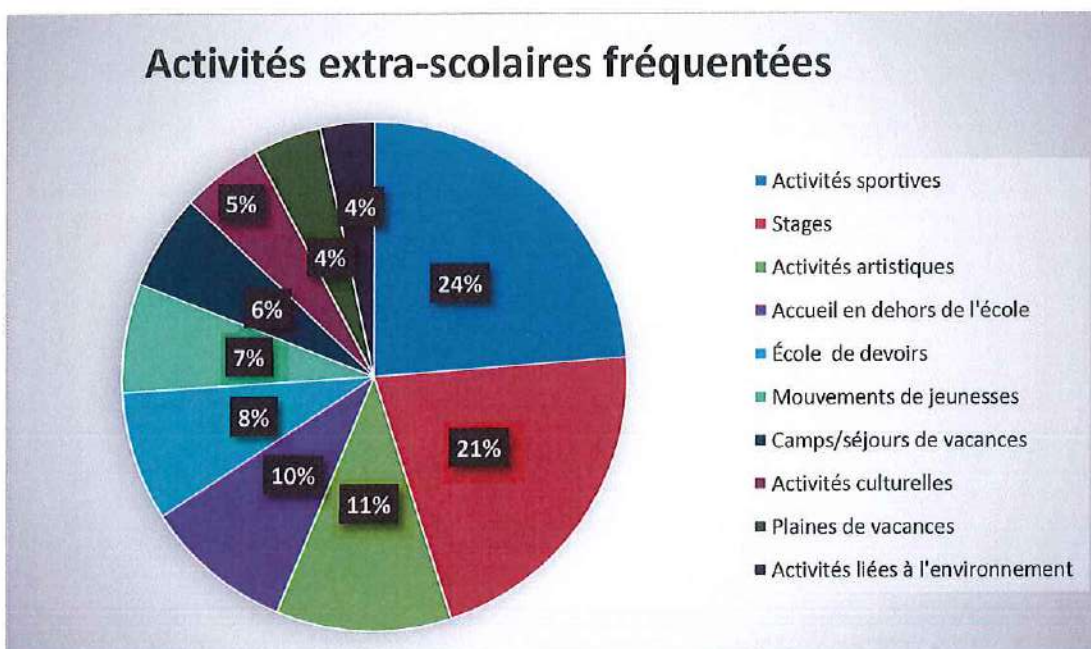
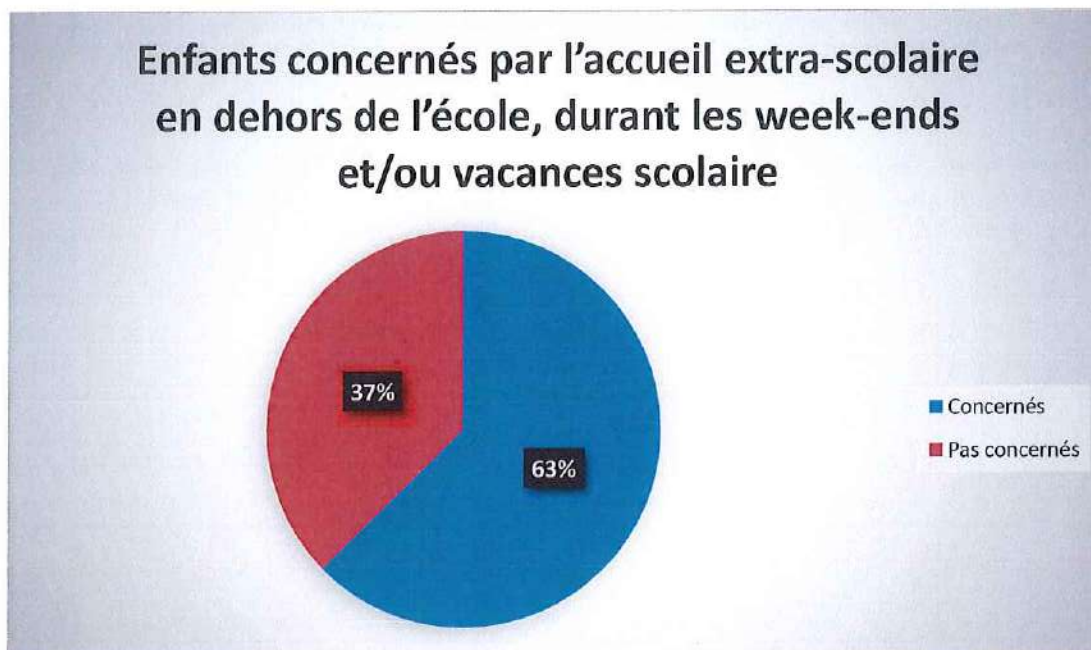


Les activités désirées par les enfants sont :

« Manger son goûter » à égalité avec l'activité « parler avec les copains ». Ensuite, « jouer avec les copains » et « jouer dans la cour ». En troisième position : « bricolage et coloriage ».

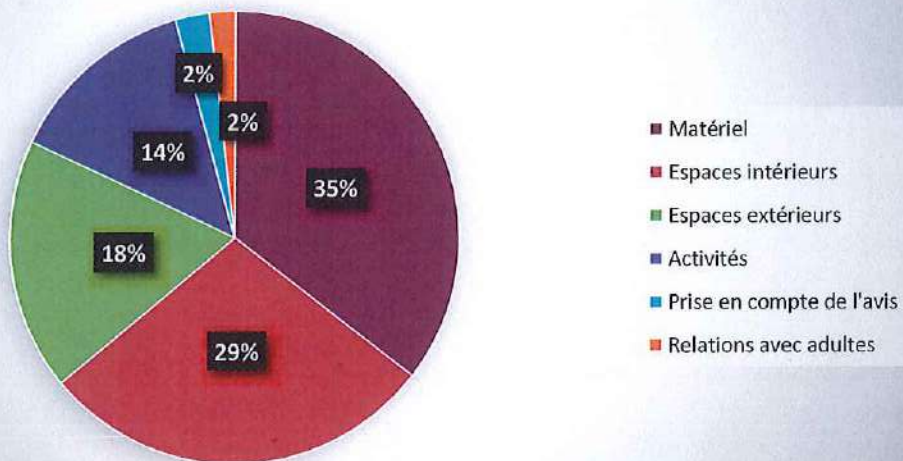
## Partie 2 : accueil en dehors de l'école, durant les week-ends et/ou vacances scolaires

Enfants concernés par l'accueil extra-scolaire en dehors de l'école, durant les week-ends et/ou vacances scolaire



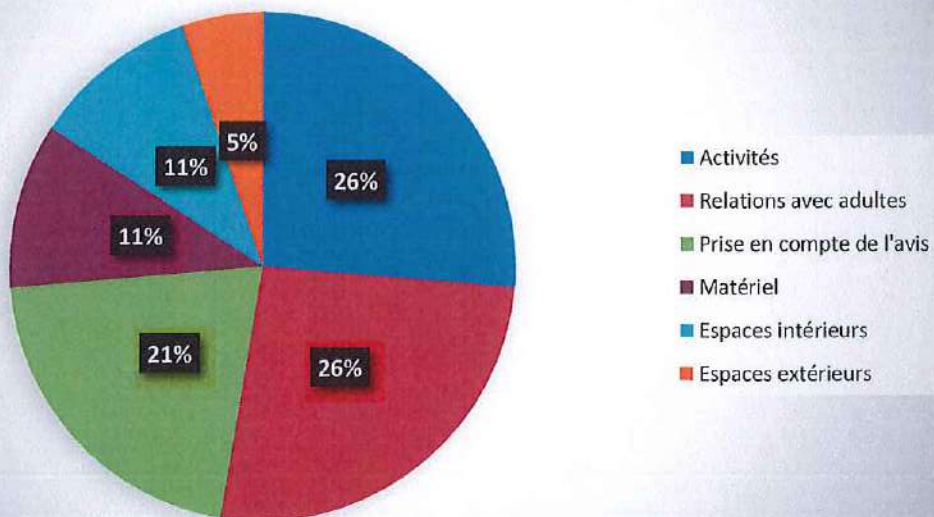
Les trois activités fréquentées sont les « activités sportives », les « stages » et en troisième position les « activités artistiques ».

### Caractéristiques les plus appréciées (extra-scolaire)



Les caractéristiques indiquées les plus appréciées sont le matériel, les espaces intérieurs et extérieurs.

### Caractéristiques les moins appréciées



Les caractéristiques indiquées les moins appréciées sont les activités, les relations avec les adultes et la prise en compte de leur avis.

### Partie 3 : programmes de rêve

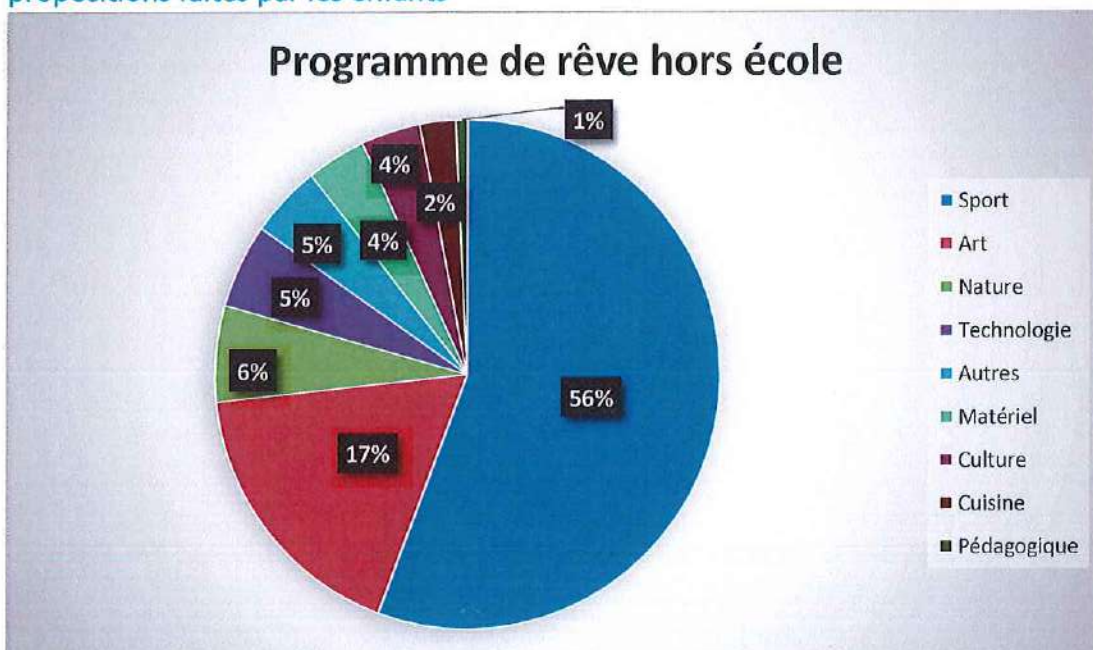
Programme de rêve dans les écoles = propositions faites par les enfants



La première activité relevée au sein de l'école est les activités de groupe/jeux divers et à l'extérieur.

Ensuite le sport et les activités artistiques.

Programmes de rêve hors école, dans la structure d'accueil extra-scolaire = propositions faites par les enfants



La première activité relevée hors école est les activités sportives avec 56%. Ensuite, les activités artistiques et nature.

**Ville de MONS**

**Opérateurs extrascolaires, socioculturels et sportifs**

**Analyse/relevé des besoins**

**Coordination ATL**

**30/04/2021**

La constitution de la table des matières est reliée à la numérotation des questions du formulaire traité.

## Table des matières

DÉMARCHE DE RÉALISATION DE L'ÉTAT DES LIEUX ET DE L'ANALYSE DES BESOINS .....	2
OPÉRATEURS ENCODÉS DANS L'ÉTAT DES LIEUX.....	3
OPÉRATEURS CONCERNÉS PAR L'ANALYSE DES BESOINS.....	3
C. ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP/MALADES.....	5
D. L'INFRASTRUCTURE DE VOTRE STRUCTURE D'ACCUEIL .....	6
E. COORDINATION ET LES PARTENARIATS ENTRE STRUCTURES D'ACCUEIL .....	9
F. L'INFORMATION ET LA COMMUNICATION DE VOTRE ACCUEIL/ACTIVITÉ .....	11
G. LA COORDINATION ACCUEIL TEMPS LIBRE (ATL).....	13
LES 3 THÉMATIQUES LES PLUS ÉNONCÉES SONT LIÉES AU SOUTIEN ATTENDU .....	13
H. POUR LES OPÉRATEURS EXTRASCOLAIRES AES2.....	14

## Démarche de réalisation de l'état des lieux et de l'analyse des besoins

Elaboration d'un questionnaire propre au public « opérateurs extrascolaires, socioculturels et sportifs ».

### **Création d'un formulaire :**

- à remplir en ligne accessible via le site internet de la Ville de Mons ou via transmission de l'adresse URL du formulaire.
- à remplir de façon manuscrite sur base d'une demande.

### **Le public concerné a été informé :**

- par mail sur base d'un listing d'adresses e-mail de la coordination ATL.

Un rappel a été envoyé à deux reprises.

- par voie postale sur base d'un listing d'adresses de la coordination ATL → Courrier postal adressé à chaque opérateur recensé. **Un outil de communication « carton d'invitation » a été créé à cet effet (voir en annexe).**
- site internet et réseaux sociaux de la commune de Mons
- bulletin communal « Monsmag » de février 2021.

Une actualité spécifique a été intégrée sur le site internet et sur la page facebook de la Ville de Mons. Des « relances » de promotion ont été réalisées.

### **Remarque :**

Au même moment du lancement des courriels de l'état des lieux, la mise à jour des informations du guide ATL par le service Communication était réalisée. Ces démarches simultanées ont amené une incompréhension de la part des opérateurs.

## Opérateurs encodés dans l'état des lieux

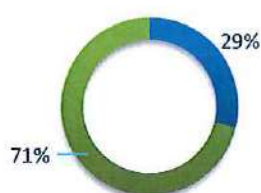
Un grand nombre d'opérateurs extrascolaires, socioculturels et sportifs ont été répertoriés et encodés dans le cadre de l'état des lieux. Cette démarche a été possible sur base des informations déjà en possession de la coordination ATL et de la mise à jour des informations du guide ATL réalisée par le service Communication.

23 opérateurs extrascolaires (AES1, AES2, écoles de devoirs et centres de vacances) et 128 opérateurs culturels et sportifs (y compris déclarés à l'ONE).

## Opérateurs concernés par l'analyse des besoins

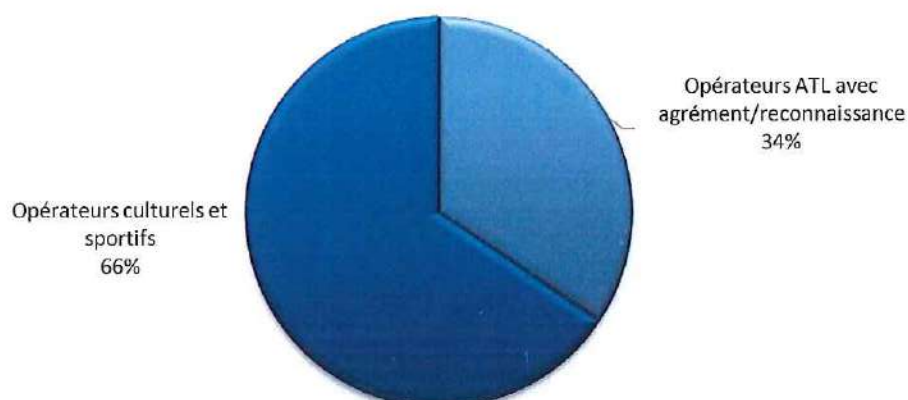
Concernant les informations à récolter dans le cadre de l'analyse des besoins, seuls 57 formulaires ont été remis sur environ 231 formulaires envoyés sur base du nombre d'opérateurs/activités/implantations répertoriés (dont +- une vingtaine dont l'existence et/ou la poursuite des activités à destination des enfants est à vérifier suite à cet état des lieux).

### Réponse à l'analyse des besoins

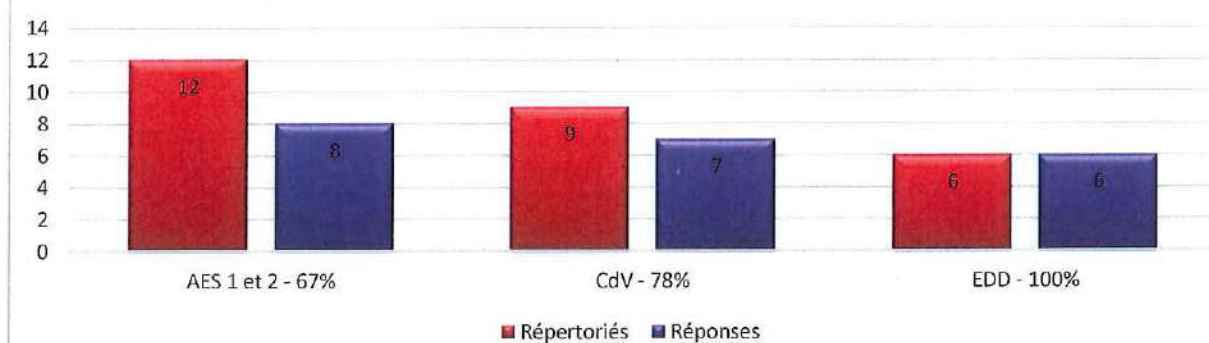


■ Opérateurs participants    ■ Opérateurs répertoriés non participants

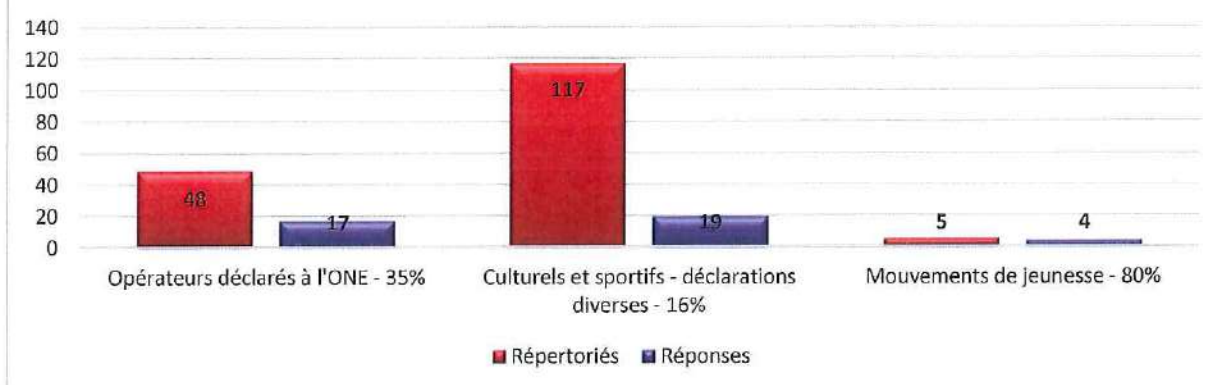
### Opérateurs participants



## Opérateurs ATL avec agrément/reconnaissance



## Opérateurs culturels et sportifs



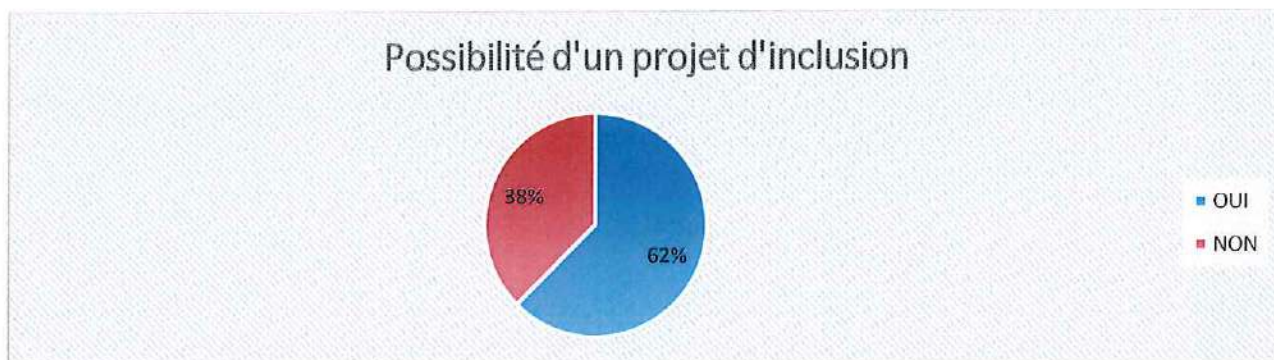
Dans les opérateurs déclarés auprès de l'ONE, nous retrouvons des AES, des accueils extrascolaires divers et des opérateurs culturels et sportifs. Ne sachant pas vraiment de quelle manière les classer, par manque de d'informations et/ou de connaissance, ils ont tous été classés dans la catégorie opérateurs culturels et sportifs et non opérateurs ATL avec agrément/reconnaissance.

Suite à cet état des lieux, une analyse plus approfondie devra être réalisée avec un contact avec l'ONE pour savoir comment « suivre » le projet d'accueil/activités de ces opérateurs qui ont introduit une déclaration de garde d'accueil auprès de l'ONE.

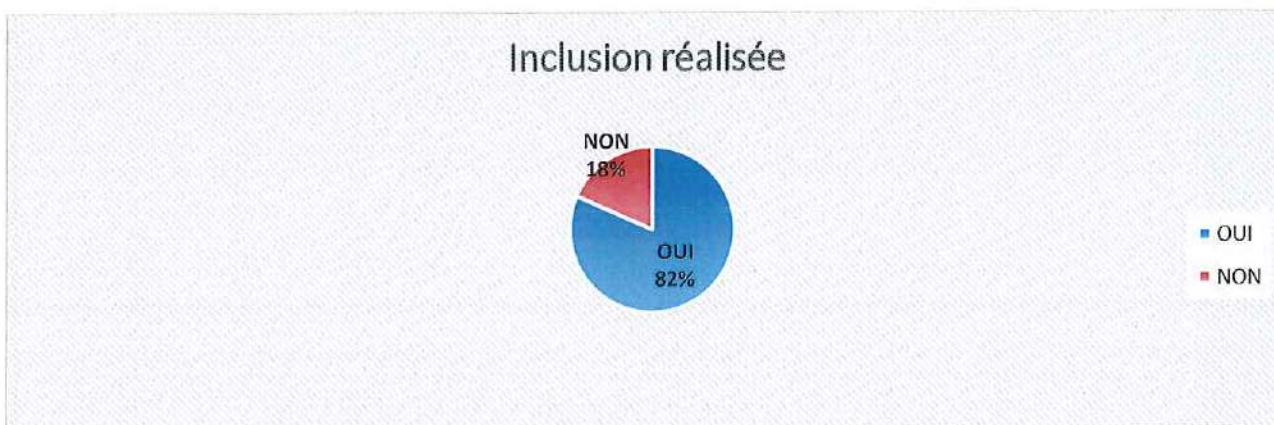
Pour rappel, le fait de se déclarer à l'ONE est un acte unilatéral qui n'entraîne aucune reconnaissance de la part de l'ONE.

## C. Accueil des enfants en situation de handicap/malades

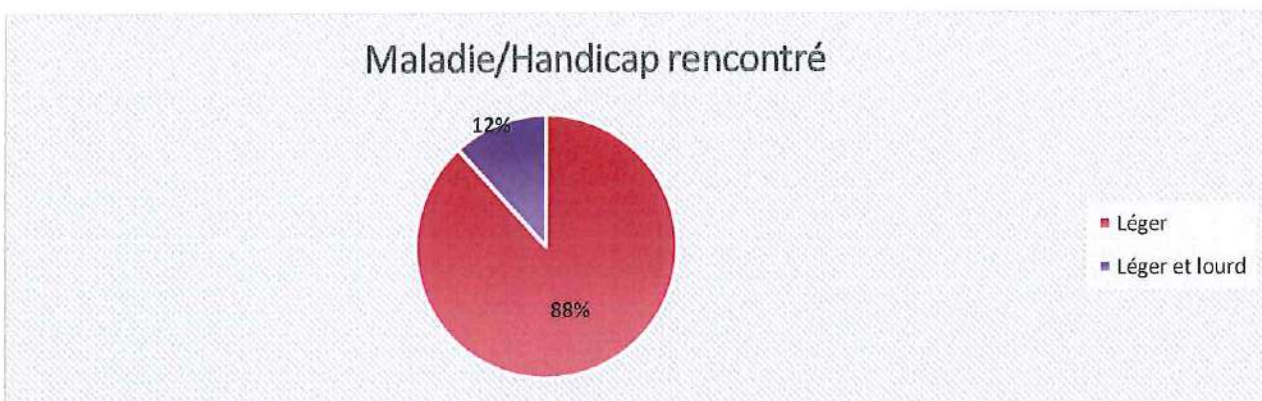
L'inclusion d'enfants porteurs d'un handicap/malades est-il possible au sein de vos activités ?



Si oui, est-elle réalisée ?

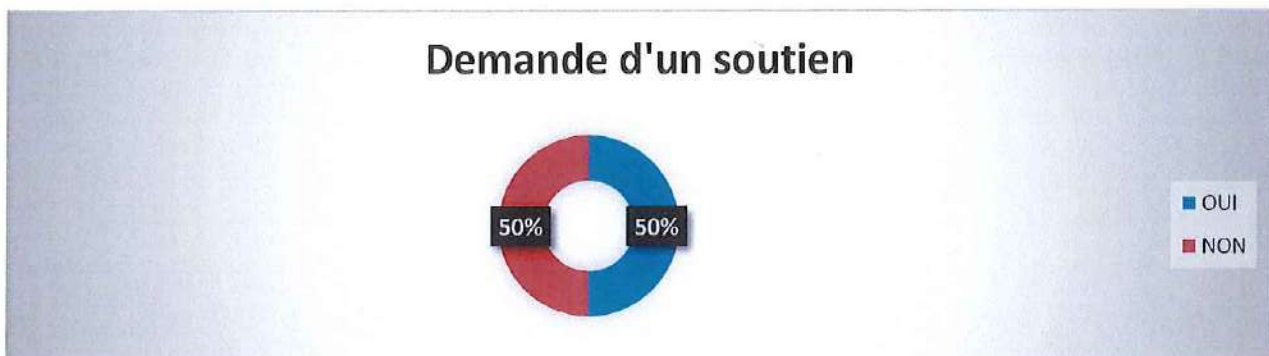


Types de maladie/handicap rencontré



Les opérateurs accueillants des enfants porteurs d'un handicap/malades ne font généralement pas appel à une aide supplémentaire.

Les opérateurs souhaiteraient-ils d'être soutenus s'ils décident d'entamer une démarche d'accueil d'enfants en situation de handicap ou malade ?



#### Si oui, comment ?

Le premier soutien se situe au niveau GRH : demande d'un personnel qualifié (soignants, éducateurs spécialisés, ...) ou d'un budget pour engager ce personnel.

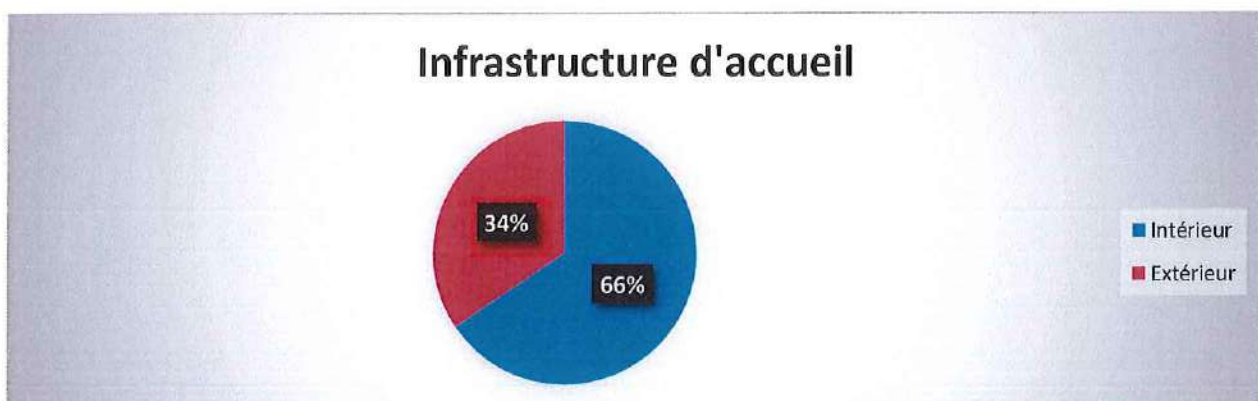
Ensuite, sont mentionnés l'aménagement, la modification de l'infrastructure ou l'occupation de locaux (communaux) adaptés qui seraient disponibles. Un opérateur sollicite un soutien en matière de conseils auprès d'institutions compétentes.

Enfin, un opérateur indique que l'idéal serait de prévoir une rencontre avec les parents afin de mieux cibler les besoins de l'enfant, mais manque de temps pour réaliser cette démarche.

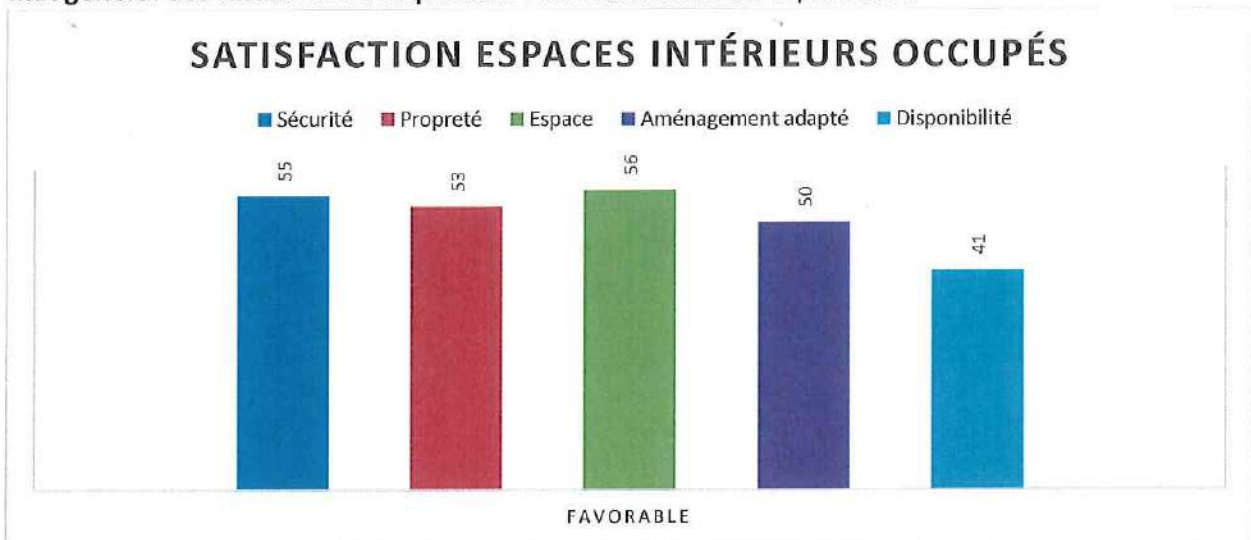
Lorsqu'un soutien n'est pas sollicité, c'est en raison d'une connaissance du secteur du fait que l'opérateur y travaille ou est formé. Autre raison, inaccessibilité des locaux.

Remarque : un opérateur mentionne qu'il accueille un public avec des situations familiales difficiles qui relèvent davantage du handicap social.

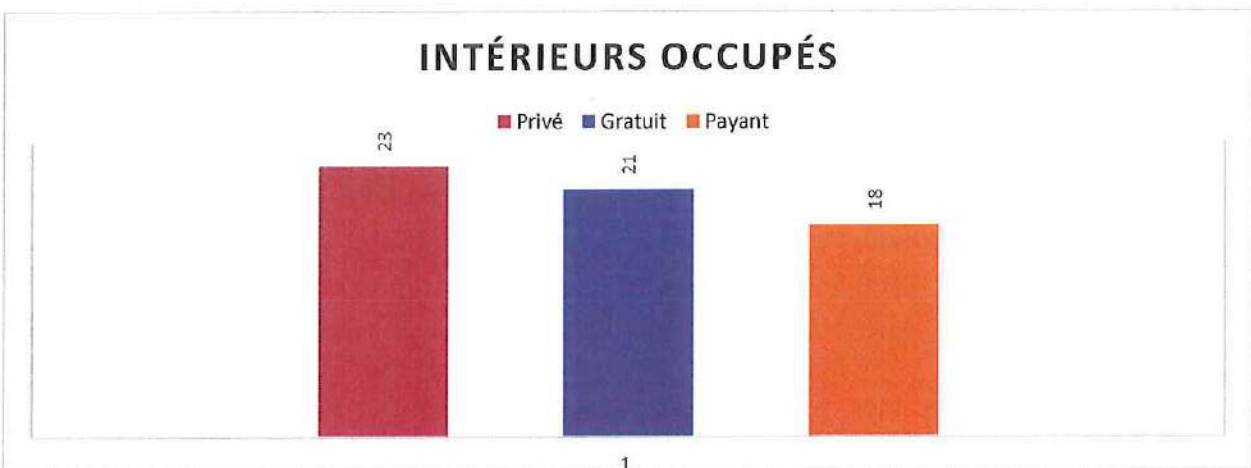
#### D. L'infrastructure de votre structure d'accueil



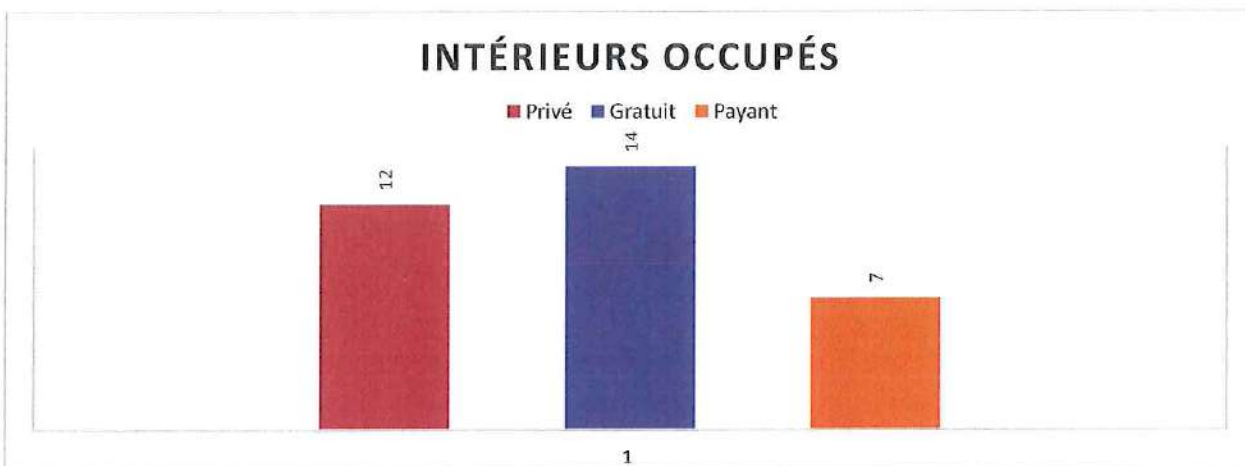
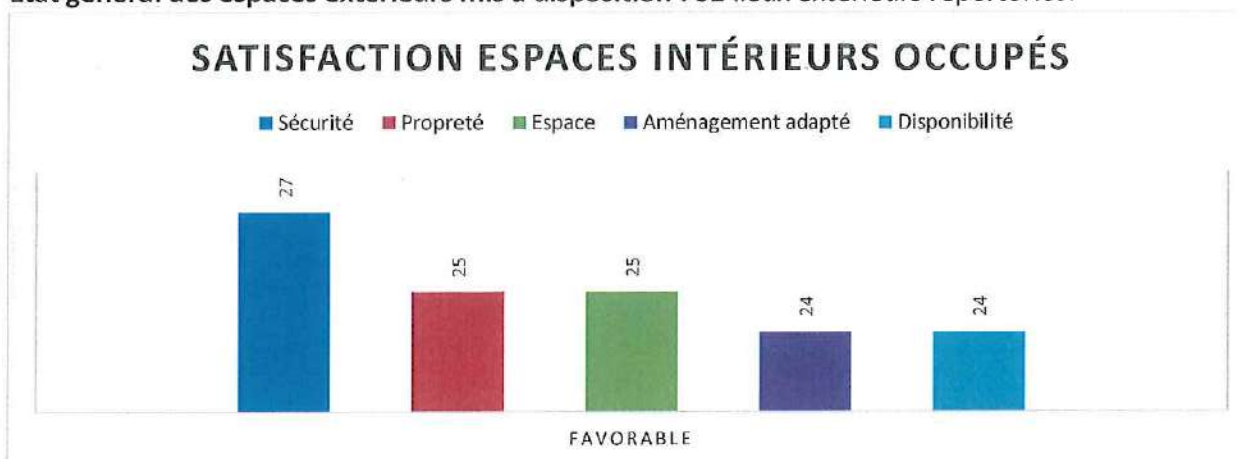
Etat général des locaux mis à disposition : 61 lieux intérieurs répertoriés.



Certains relèvent en commentaires un manque de disponibilité et d'aménagement des locaux communaux.



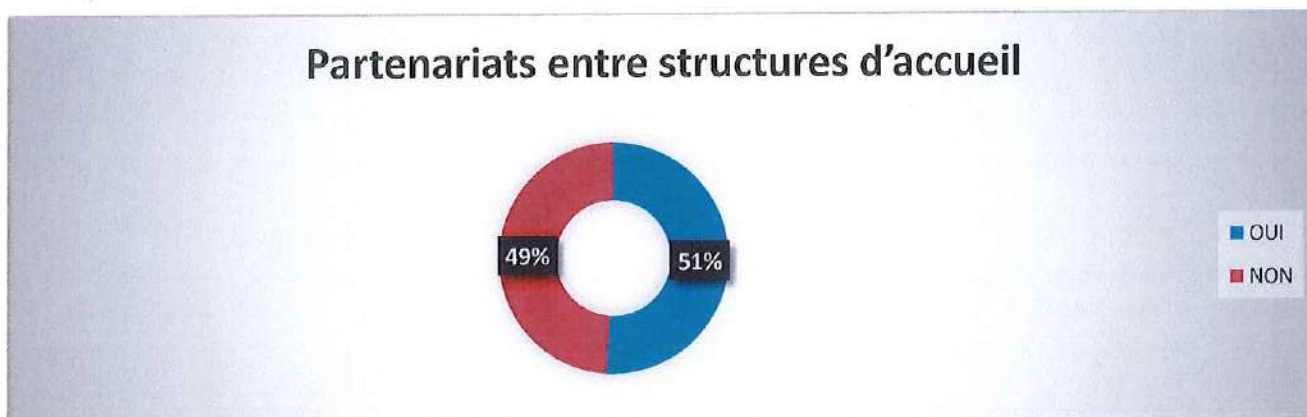
Etat général des espaces extérieurs mis à disposition : 32 lieux extérieurs répertoriés.



Pour certains, l'espace extérieur est l'espace public.

## E. Coordination et les partenariats entre structures d'accueil

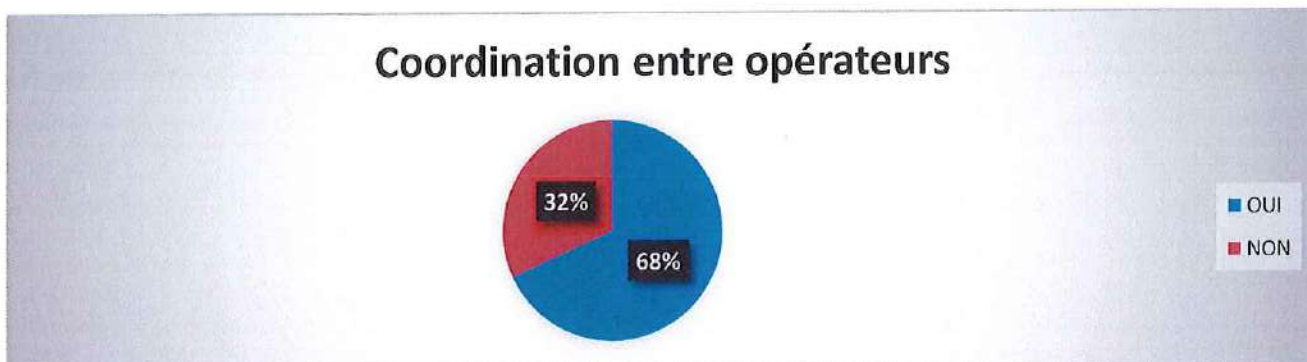
Avez-vous établi des partenariats ou des collaborations avec d'autres opérateurs extrascolaires, culturels ou sportifs de l'entité montoise ?



**Si oui, lesquels ?**

Les partenariats sont largement réalisés entre opérateurs du territoire communal montois qui relèvent du secteur de l'accueil temps libre, de la culture, de l'aide à la Jeunesse, de la prévention et du secteur social.

**La coordination entre les différents opérateurs, présents sur le territoire de la commune vous semble-t-elle suffisante ?**



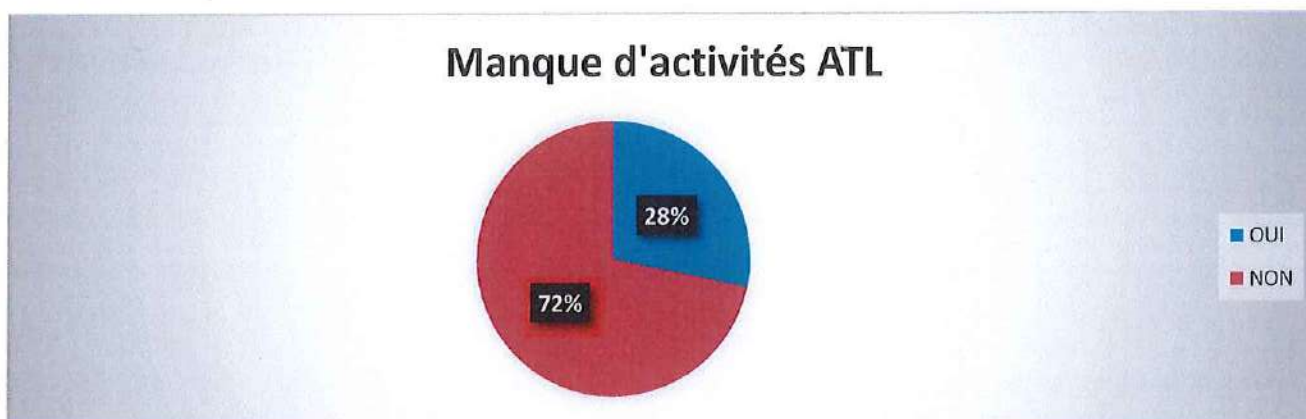
**Si non, commentaires ?**

Souhait d'une base de données accessible. Constat d'un manque d'informations sur ce qui existe.

Idées :

- de rassembler les opérateurs par le biais de rencontres/réunions.
- de créer des synergies entre opérateurs d'une même discipline (exemple cité : sport)

En tant qu'acteur d'un milieu extrascolaire, culturel et sportif, pensez-vous qu'il manque certaines activités extrascolaires, culturelles ou sportives sur le territoire de votre commune ?



Si oui, lesquels ? Les réponses peuvent se partager en plusieurs rubriques.

#### Offre d'activités

Certains relèvent un manque d'activités culturelles, scientifiques ou culinaires et activités informatiques hardware, impression 3D et robotique.

L'activité culturelle « théâtre/impro » est identifiée pour les moins de 10 ans.

Un commentaire indique que le développement de l'accès à la culture pourrait être une priorité

#### Offre par tranche d'âge

D'une manière générale, manque d'activités pour les enfants plus jeunes « les petits ».

Pour les moins de 10 ans, l'activité culturelle « théâtre/impro » est identifiée.

#### Accessibilité géographique-localisation

Pour d'autres, il n'y a pas de manque mais juste certaines activités qui sont mal desservies (exemples cités : escalade, piscine, imagipark,...).

Dans la même idée, introduire des activités sportives et culturelles dans certains quartiers, dans les écoles.

#### Accessibilité enfants à besoins spécifiques

Prévoir l'inclusion des enfants porteurs d'un handicap.

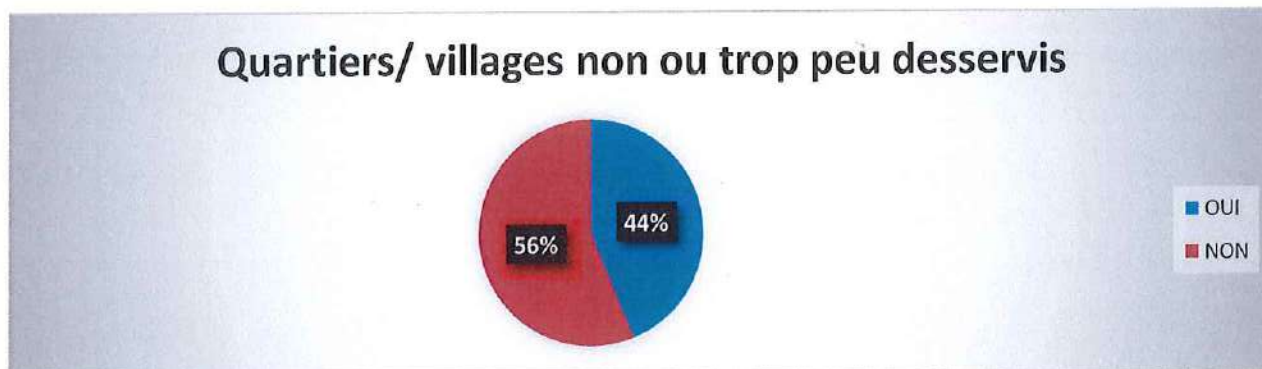
#### Qualité de l'information

Des répondants soulignent qu'ils n'ont pas assez de connaissance pour s'exprimer sur cet aspect.

Il est constaté que les opérateurs qui ont déjà un partenariat sont plus impliqués et connaissent les différentes structures d'accueil déjà existantes. Les autres sont en général sans avis et ont un manque d'information.

Un ou deux opérateurs qui n'organisent pas ses activités sur Mons donc pas d'avis à ce sujet.

Selon vous, y-a-t-il des quartiers, des villages de l'entité non ou trop peu desservis en activités extrascolaires, culturelles et/ou sportives ?



**Si oui, lesquels ?**

Les communes citées sont : Jemappes, Obourg, Nouvelles, Harmegnies, Ghlin, Maisières, Hyon, Nimy et Saint-Symphorien

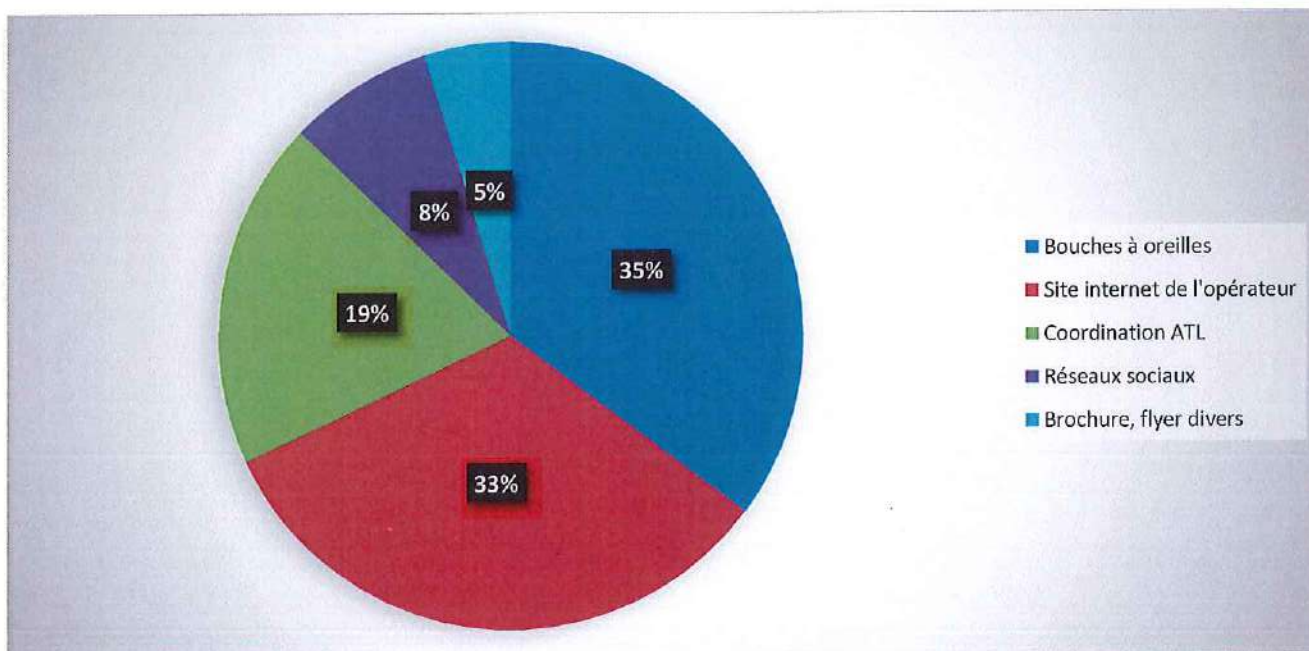
Il est évoqué la Ville de Mons d'une manière générale car l'accessibilité y est problématique.

Les 19 communes autour de Mons.

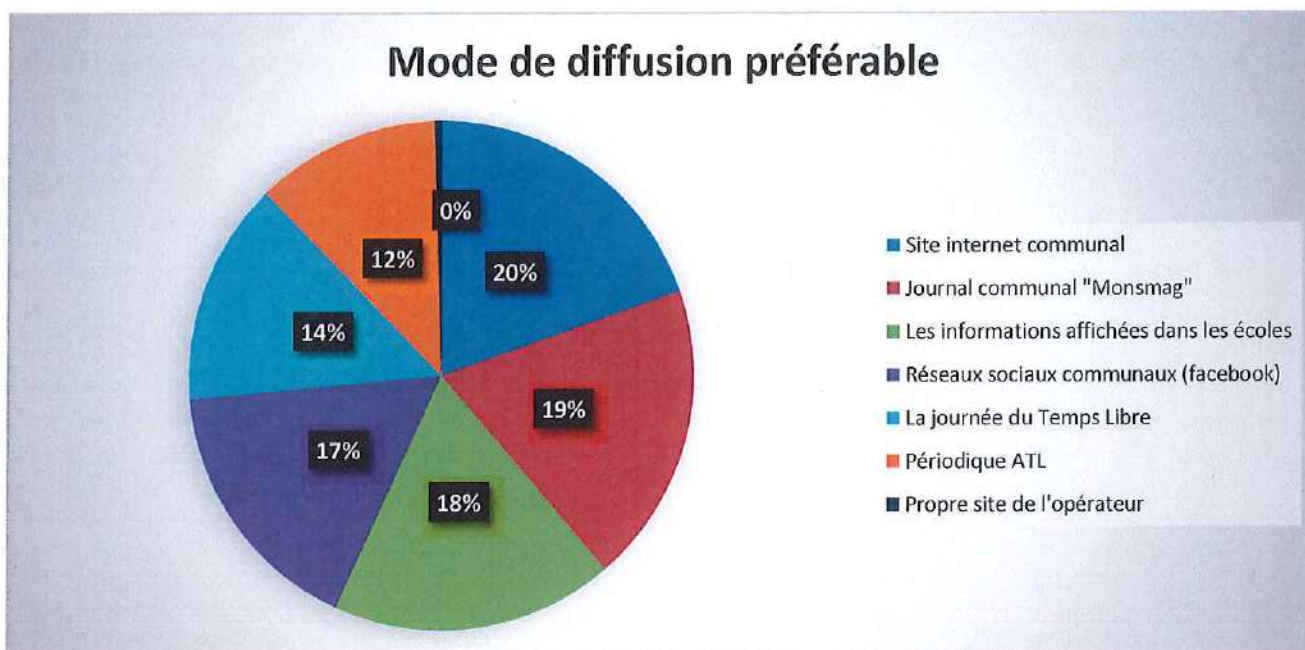
Une idée évoquée est celle de réaliser une étude spécifique pour identifier les quartiers et villages.

## F. L'information et la communication de votre accueil/activité

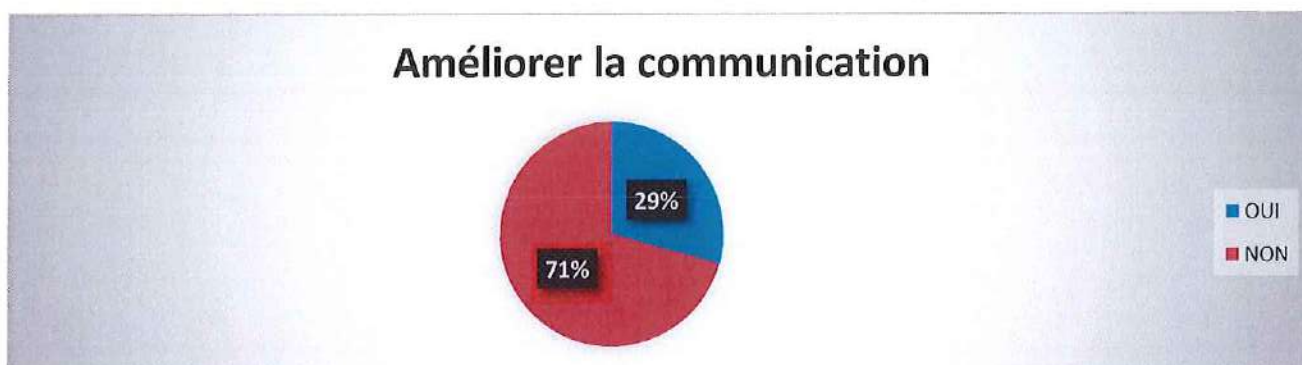
**Par quels canaux les parents sont-ils informés à propos de vos activités ?**



Comment pensez-vous qu'il est préférable de diffuser les informations relatives à l'accueil temps libre (activités, stages pour les enfants de 2.5 à 12 ans) ?



Doit-on améliorer la communication des activités et stages Accueil Temps Libre (ATL) ?



Si oui, comment améliorer la communication ?

- Via le monde scolaire (canal souvent cité).  
Aller au sein des écoles, communication directe avec les directions et enseignants et distribution des outils via les enseignants.
- Via une meilleure connaissance et visibilité de la « structure » ATL.
- Via la poursuite des moyens de communication déjà mis en œuvre.
- Plus de visibilité auprès des nouvelles familles de l'entité.
- Via une campagne générale de communication et des évènements.
- Via l'accroissement de la communication par les réseaux sociaux à destination des parents.

## G. La coordination Accueil Temps Libre (ATL)

**Savez-vous en quoi consiste le Code de qualité de l'ONE ?**

65% ont répondu favorablement.

**Savez-vous en quoi consiste le décret Accueil Temps Libre (ATL) ?**

64% ont répondu favorablement.

**Avez-vous connaissance de la commission communale de l'accueil (CCA) ?**

40% ont répondu favorablement.

**Si oui, connaissez-vous vos représentants au sein de cette commission ?**

28% ont répondu favorablement.

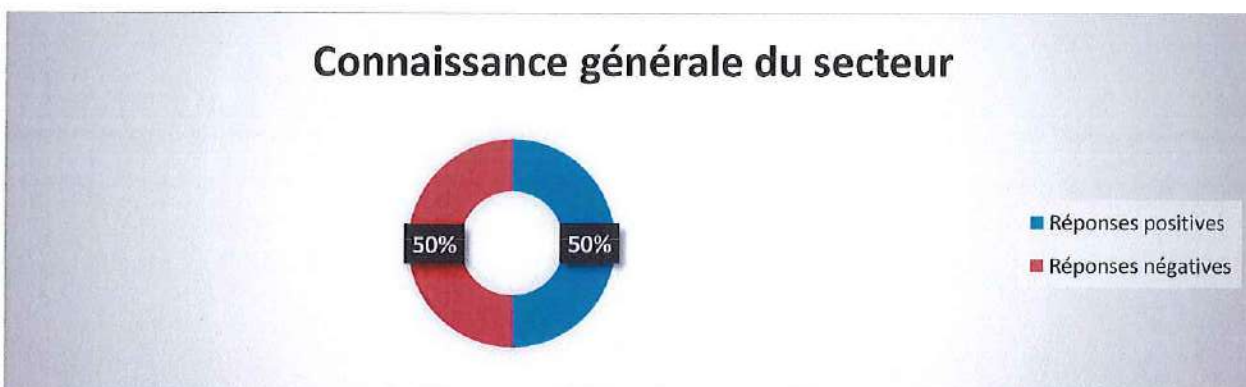
**Savez-vous en quoi consiste le programme de coordination locale de l'enfance (CLE) ?**

33% ont répondu favorablement.

**Avez-vous connaissance des missions de la coordination Accueil Temps Libre (ATL) ?**

68% ont répondu favorablement.

### Connaissance générale du secteur



**Attendez-vous un soutien de la coordination Accueil Temps Libre (ATL) ?**

44% ont répondu favorablement.

**Si oui, quel soutien ?**

### Les 3 thématiques les plus énoncées sont liées au soutien attendu

**La coordination ATL = poursuite point d'informations, de conseils et de relais**

- Questions générales du secteur, organisationnelles et légales de l'accueil.
- Conseils en termes de qualité de l'accueil et l'inclusion des enfants porteurs d'un handicap.
- Relais vis-à-vis de certaines institutions : ONE, AVIQ, ...
- Ecoute des besoins des opérateurs (et relais pour y répondre).

**La coordination ATL = poursuite de la promotion des activités** via les outils existants et plus.

**La coordination ATL = soutien financier et logistique**

- Mise à disposition de locaux, de locaux au sein des écoles, de locaux gratuits, de locaux aménagés, adaptés, de locaux « jeunesse », des locaux pour l'organisation de stages.  
+ Aménagement « sécurité routière » aux abords des locaux qui accueillent des enfants.
- Subsidés pour organiser l'accueil, pour engager du personnel (y compris pour l'inclusion), pour aider à l'organisation des garderies lors des périodes de stages, promouvoir le sport et le bien-être physique de la jeunesse.

## H. Pour les opérateurs extrascolaires AES2

Concernant les formations de base ou continues des accueillant.e.s, les lieux de formations continues proposées dans le catalogue ONE ne se situent pas dans un environnement proche pour les accueillantes de l'entité, paramètre qui restreint le choix des accueillantes.

Remarque qui peut également concerner les AES1.

Ville de MONS

## Parents

Analyse et relevé des besoins

Coordination ATL  
01/05/2021

La constitution de la table des matières est reliée à la constitution du formulaire « parents »

## Tables des matières

Démarche de réalisation du relevé des besoins.....	1
1. INFORMATIONS GÉNÉRALES .....	2
2. ACCUEIL EXTRASCOLAIRE AVANT ET APRÈS L'ÉCOLE.....	4
3. ACTIVITÉS THÉMATIQUES PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE : activités parascolaires, culturelles, sportives, mouvements de jeunesse.....	8
4. ACCUEIL PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES.....	13
5. ACCUEIL/ACTIVITÉS DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP .....	20
6. INFORMATION ET COMMUNICATION.....	20
7. GÉNÉRALITÉS ET COORDINATION ACCUEIL TEMPS LIBRE.....	22

## Démarche de réalisation du relevé des besoins

Elaboration d'un questionnaire propre au public « parent »

Seuls 45 parents ont répondu à l'enquête.

### Création d'un formulaire :

- à remplir en ligne accessible via le site internet de la Ville de Mons ou via transmission de l'adresse URL du formulaire ;
- à remplir de façon manuscrite sur base d'une demande.

### Le public a été informé :

- via les écoles : des cartons d'invitation ont été remis à chaque école en fonction du nombre d'enfants inscrits au sein de l'école, soit plus 10.000 flyers transmis. Un carton d'invitation par enfant. **Un outil de communication « carton d'invitation » a été créé à cet effet** (voir en annexe).
- via certains opérateurs extrascolaires sélectionnés (AES2, écoles de devoirs, mouvements de jeunesse, ...) : des cartons d'invitation ont été remis pour distribution auprès de leur public.
- dans le bulletin communal « Monsmag » février 2021.
- sur le site internet et les réseaux sociaux de la Ville de Mons.
- des formulaires « papier » ont été envoyés à deux bases de données internes (parents/personnel des écoles communales et parents des participants des plaines de

vacances), soit plus de 300 questionnaires envoyés par courrier postal à l'adresse privée du destinataire.

Une actualité spécifique a été intégrée sur le site internet et sur la page facebook de la Ville de Mons. Des « relances » de promotion ont été réalisées.

## **1. INFORMATIONS GÉNÉRALES**

**Code postal du lieu de domicile des 45 personnes ayant répondu aux questionnaires**

<b>Codes postaux</b>	<b>Nbre</b>
7000	16
7011	5
7012	3
7020	2
7021	3
7022	4
7024	1
7030	3
7031	1
7033	3
7034	1
Autre	3
<b>Total des personnes ayant répondu au questionnaire</b>	<b>45</b>

**Parmi les 45 personnes ayant répondu au questionnaire, il y a 41 femmes et 4 hommes.**

***Parmi les 41 femmes :***

- **6 femmes vivent seules :**

- \* 3 femmes ont un enfant inscrit en section maternelle
- \* 2 femmes ont deux enfants inscrits en section primaire
- \* 1 femme a un enfant inscrit en section maternelle et un enfant inscrit en section primaire

- **35 femmes vivent en couples :**

- \* 12 femmes ont un enfant inscrit en section maternelle
- \* une femme a deux enfants inscrits en section maternelle
- \* 7 femmes ont un enfant inscrit en section primaire
- \* 3 femmes ont deux enfants inscrits en section primaire
- \* 10 femmes ont un enfant inscrit en section maternelle et un enfant inscrit en section primaire
- \* une femme a un enfant inscrit en section maternelle et deux enfants inscrits en section primaire
- \* une femme a deux enfants inscrit en section maternelle et deux enfants inscrits en section primaire

***Parmi les 4 hommes :***

- un homme vit seul avec a un enfant inscrit en section maternelle et un enfant inscrit en section primaire

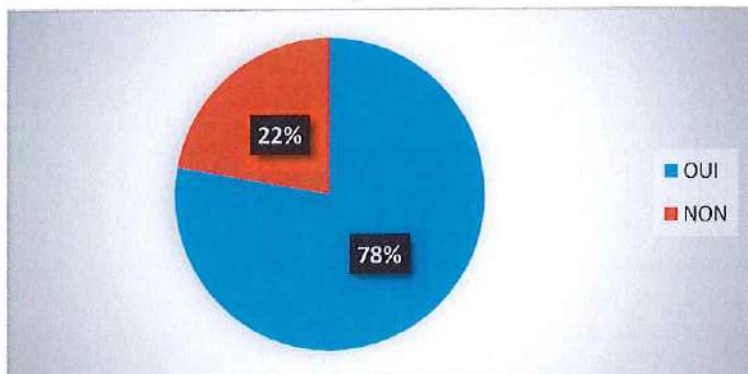
- 3 hommes vivent en couples :

\* un homme a un enfant inscrit en section maternelle

\* 2 hommes ont un enfant inscrit en section primaire

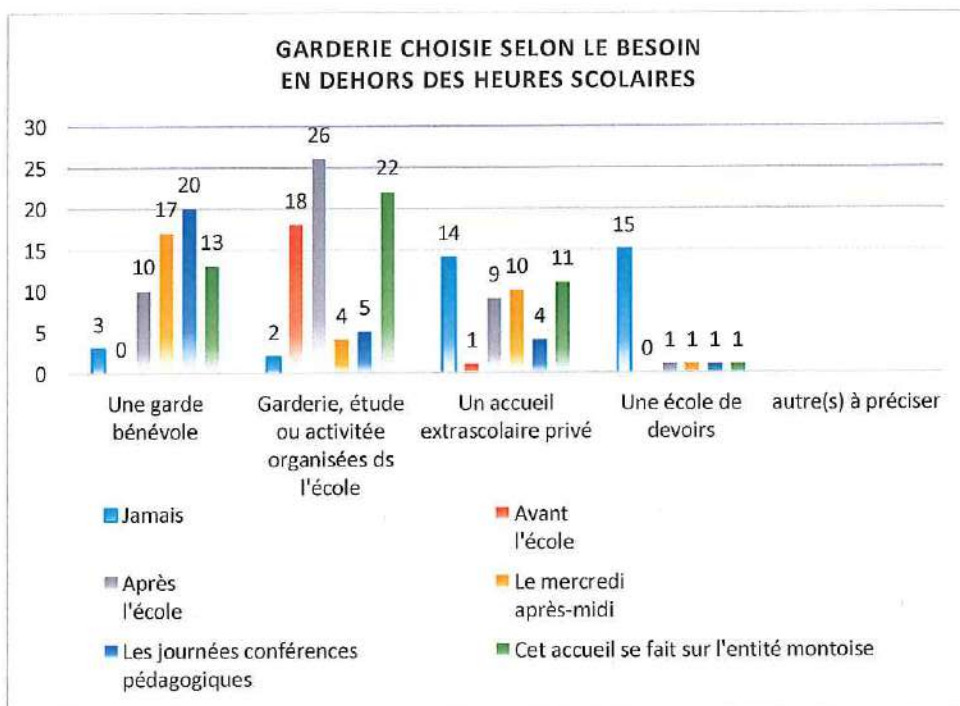
## 2. ACCUEIL EXTRASCOLAIRE AVANT ET APRÈS L'ÉCOLE

Proportion des parents qui confient leur(s) enfant(s) à un service de garderie/accueil ou à une personne extérieure au ménage en dehors des heures scolaires

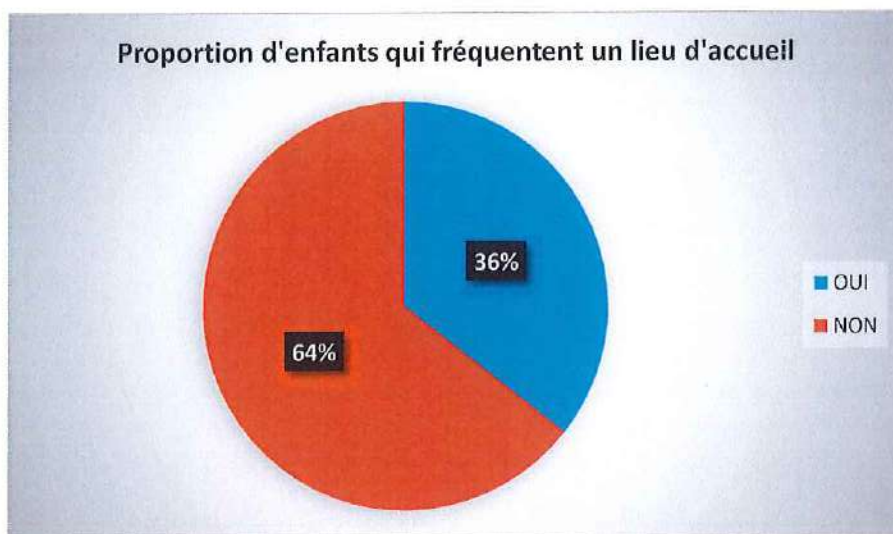


Parmi ces parents (78%) :

- 40% d'entre eux confient leur(s) enfant(s) pendant les journées de conférences pédagogiques à une garde bénévole ;
- 38% d'entre eux confient leur(s) enfant(s) le mercredi après-midi à une garde bénévole ;
- 23% d'entre eux confient leur(s) enfant(s) le mercredi après-midi à un accueil extrascolaire privé ;
- 40% des parents confient leur(s) enfant(s) avant l'école à une garderie, étude ou activité organisées dans l'école alors que 58% le font après l'école ;

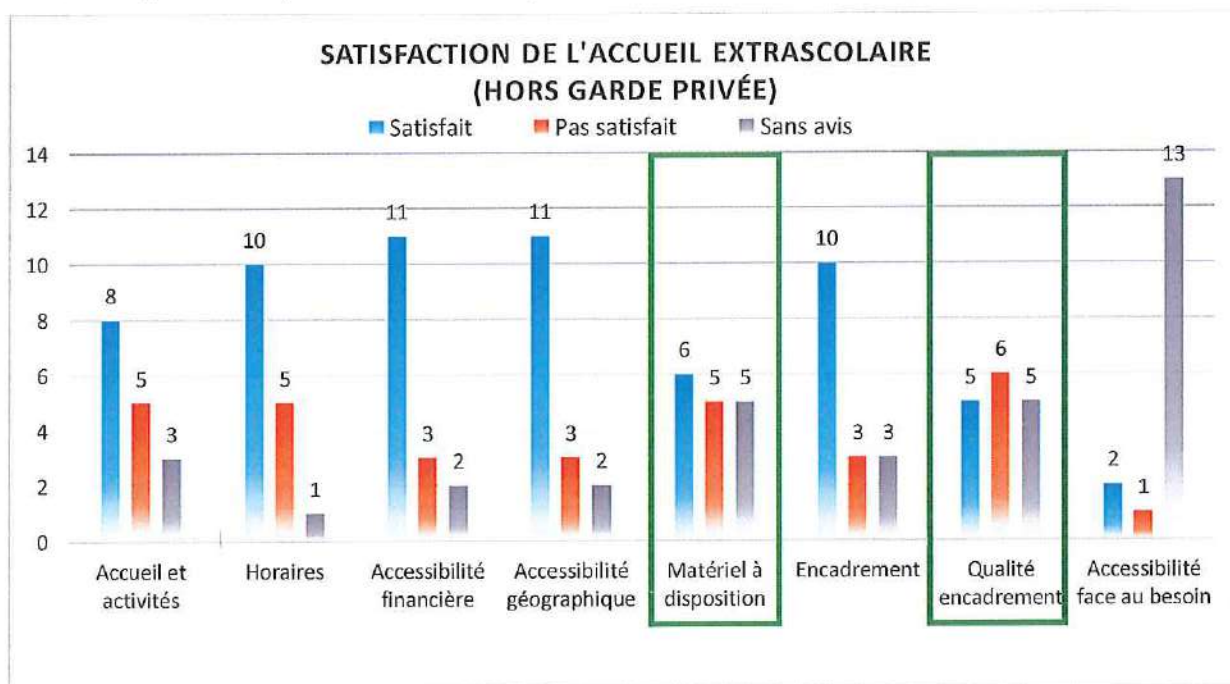


Nombre d'enfants qui fréquentent un lieu d'accueil (hors garde privée)



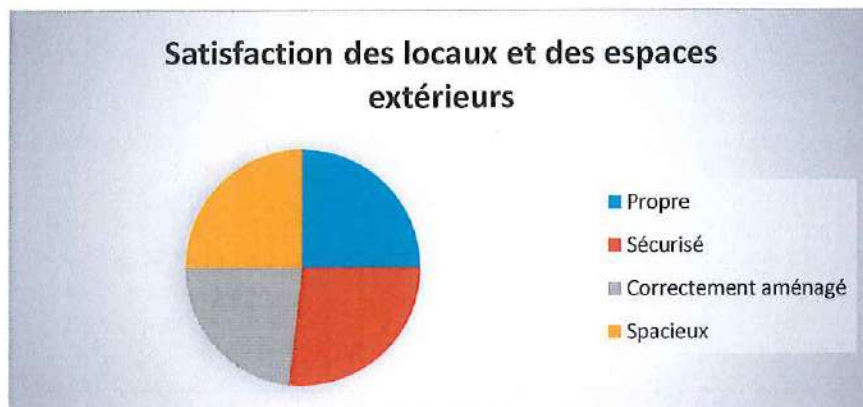
Parmi ces 36% de parents qui confient leurs(s) enfant(s) à un accueil extrascolaire (hors garde privée) :

- 50% sont satisfaits de l'accueil et des activités proposées
- 62,5% sont satisfaits des horaires
- 68,75% sont satisfaits de l'accessibilité financière ainsi que de l'accessibilité géographique, localisation et déplacements
- **37,5% seulement sont satisfaits du matériel mis à disposition des enfants**
- 62,5% sont satisfaits de l'encadrement (nombre de professionnels par rapport au nombre d'enfants)
- **37,5% ne sont pas satisfaits de la qualité de l'encadrement** (pédagogie, qualification, formation des encadrants, bien-être des enfants)
- 81% ne se prononcent pas sur l'accessibilité pour les enfants à besoins spécifiques



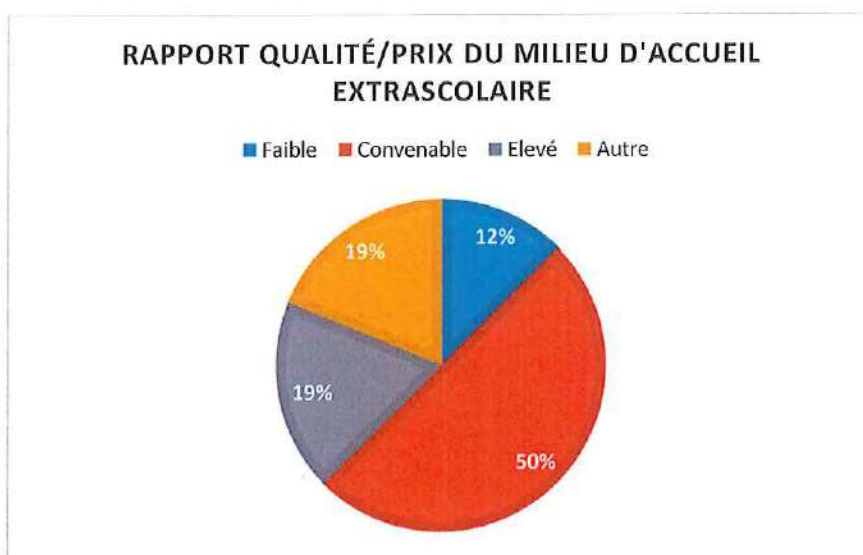
### LES LOCAUX ET ESPACES EXTÉRIEURS DES MILIEU D'ACCUEIL

Une majorité des parents déclarent être satisfaits des locaux y compris des espaces extérieurs du milieu d'accueil fréquenté par leur(s) enfant(s) et ce, à proportion égale en ce qui concerne l'état de propreté, la sécurisation, l'aménagement et l'espace des lieux mis à disposition.



### QUALITE/PRIX DU MILIEU D'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

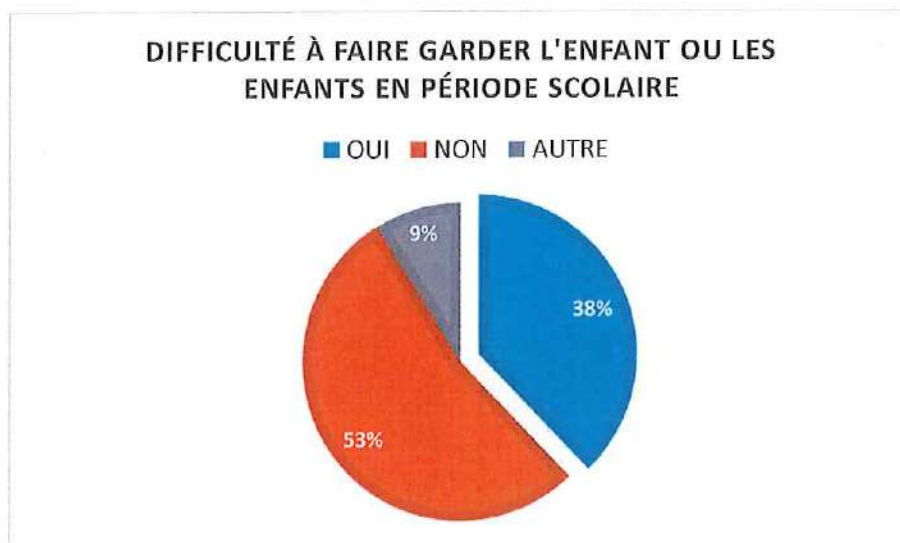
50% des parents qui confient leur(s) enfant(s) à un milieu d'accueil extrascolaire avant ou après l'école trouvent que le rapport qualité/prix en est convenable



## DIFFICULTÉ POUR FAIRE GARDER L'ENFANT OU LES ENFANTS EN PÉRIODE SCOLAIRE

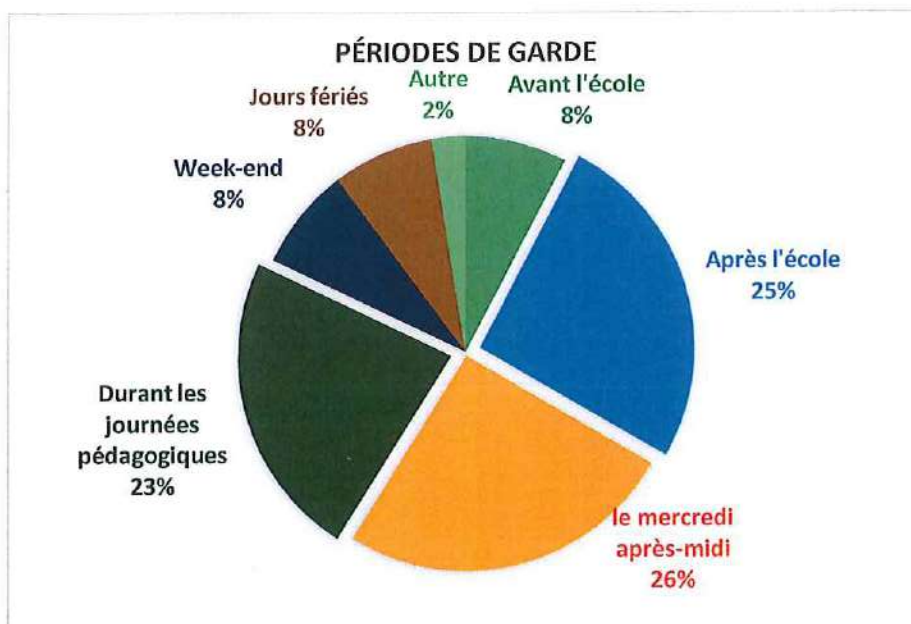
53% des parents n'ont aucune difficulté pour faire garder leur(s) enfant(s) en période scolaire

38% des parents éprouvent des difficultés pour faire garder leur(s) enfant(s) en période scolaire



Parmi ces 38% de parents qui éprouvent des difficultés pour faire garder leur(s) enfant(s) en période scolaire, durant les périodes suivantes :

- 26% le mercredi après-midi
- 25% après l'école
- 23% durant les journées pédagogiques



### OFFRE PAR TRANCHES D'ÂGE

Ces difficultés pour faire garder leur(s) enfant(s) concernent :

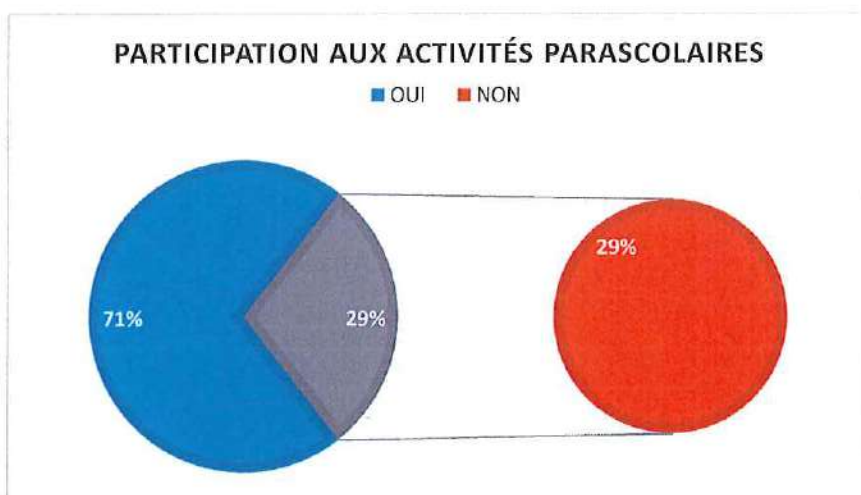
- 64% des enfants âgés de 2,5 à 5 ans
- 32% des enfants âgés de 6 à 9 ans
- 4% des enfants âgés de 10 à 12 ans



### 3. ACTIVITÉS THÉMATIQUES PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE : activités parascolaires, culturelles, sportives, mouvements de jeunesse...

Nombre d'enfant(s) qui pratique(nt) des activités parascolaires pendant l'année scolaire

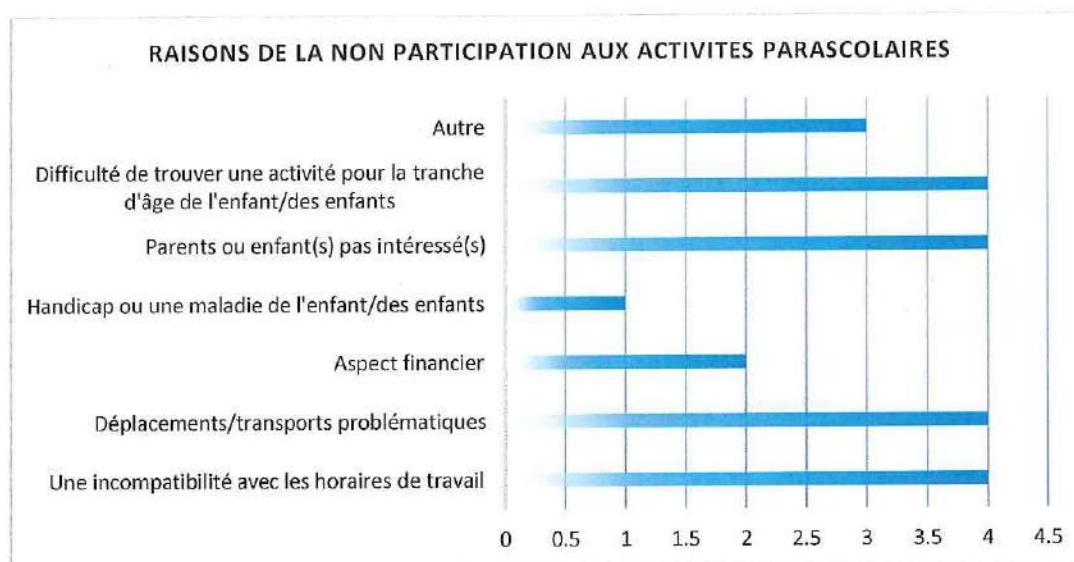
- 71% des enfants participent à des activités parascolaires
- 29% des enfants ne participent pas à des activités parascolaires



Les raisons pour lesquelles ces **29% d'enfants** ne pratiquent pas d'activités parascolaires pendant l'année scolaire :

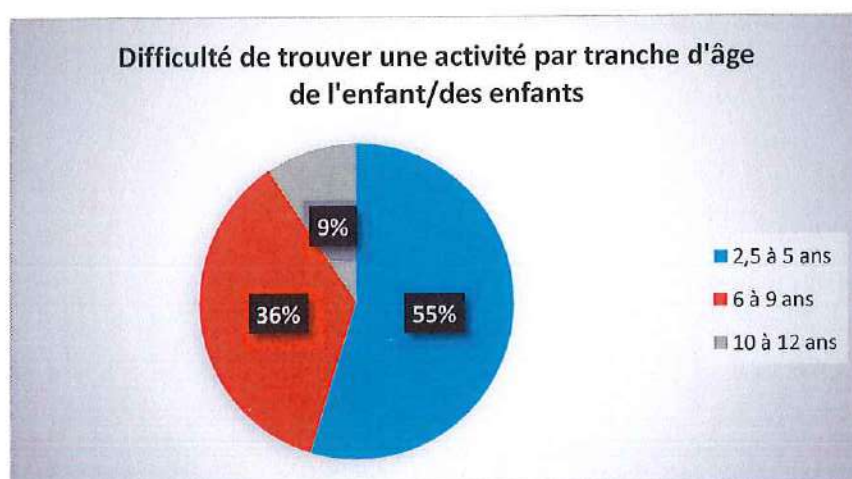
A proportion égale, quatre raisons ont été mises en évidence :

- la difficulté de trouver une activité pour la tranche d'âge de l'enfant/des enfants
- les parents ou l'enfant/les enfants n'est/ne sont pas intéressé/s par les activités parascolaires
- les déplacements/transports sont problématiques
- il existe une incompatibilité avec les horaires de travail



La difficulté de trouver une activité pour la tranche d'âge de l'enfant/des enfants concerne :

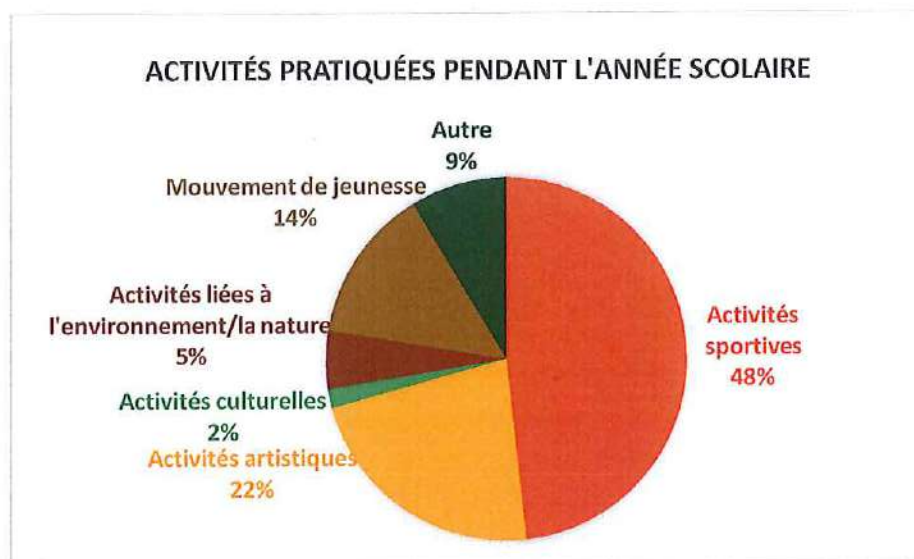
- **55%** des enfants âgés entre 2,5 et 5 ans ;
- **36%** des enfants âgés entre 6 et 9 ans ;
- **9%** des enfants âgés entre 10 et 12 ans



### ACTIVITÉS PARASCOLAIRES PRATIQUÉES

71% des enfants inscrits dans un milieu d'accueil parascolaire pendant l'année scolaire pratiquent les activités suivantes :

- 48% des activités sportives ;
- 22% des activités artistiques ;
- 14% des mouvements de jeunesse ;
- 5% des activités liées à l'environnement/la nature ;
- 2% des activités culturelles ;
- 9% autre activité ;



## APPRECIATION DES ACTIVITES PARASCOLAIRES PENDANT L'ANNEE SCOLAIRE

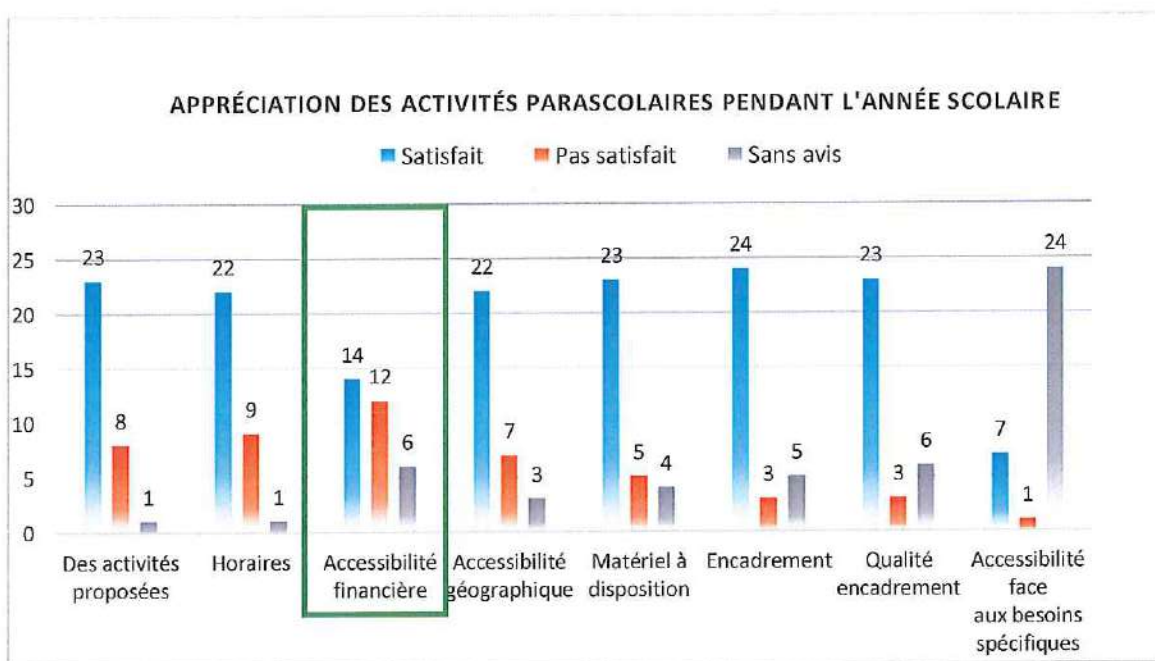
Pour ces 71% des enfants qui pratiquent des activités parascolaires pendant l'année scolaire, les parents expriment leur satisfaction comme suit :

Entre 69% et 75% des parents sont satisfaits :

- de l'accueil et des activités proposées
- des horaires
- de l'accessibilité géographique
- du matériel mis à disposition des enfants
- de l'encadrement (nombre de professionnels par rapport au nombre d'enfants)
- de la qualité de l'encadrement (pédagogie, qualification, formation des encadrants, bien-être des enfants)

- 44% seulement sont satisfaits de l'accessibilité financière contre 37,5% qui n'en sont pas satisfaits

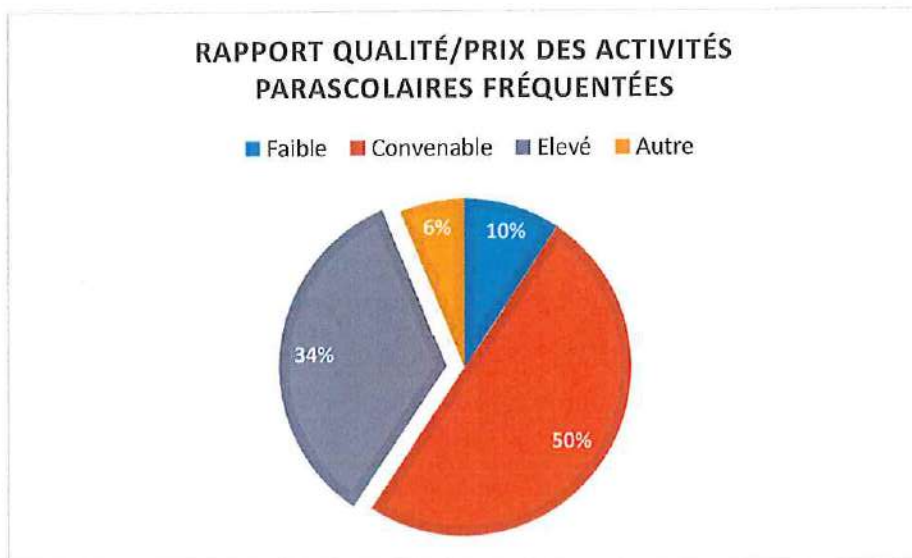
- 75% ne se prononcent pas sur l'accessibilité pour les enfants à besoins spécifiques



### QUALITE/PRIX DU DES ACTIVITÉS PARASCOLAIRES FRÉQUENTÉES PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE

50% des parents qui inscrivent leur(s) enfant(s) à des activités parascolaires pendant l'année scolaire, trouvent que le rapport qualité/prix en est convenable.

34% des parents trouvent que ce rapport qualité/prix est élevé.



### LES LOCAUX ET ESPACES EXTÉRIEURS PROPOSÉS PAR LES MILIEUX D'ACCUEIL PARASCOLAIRES

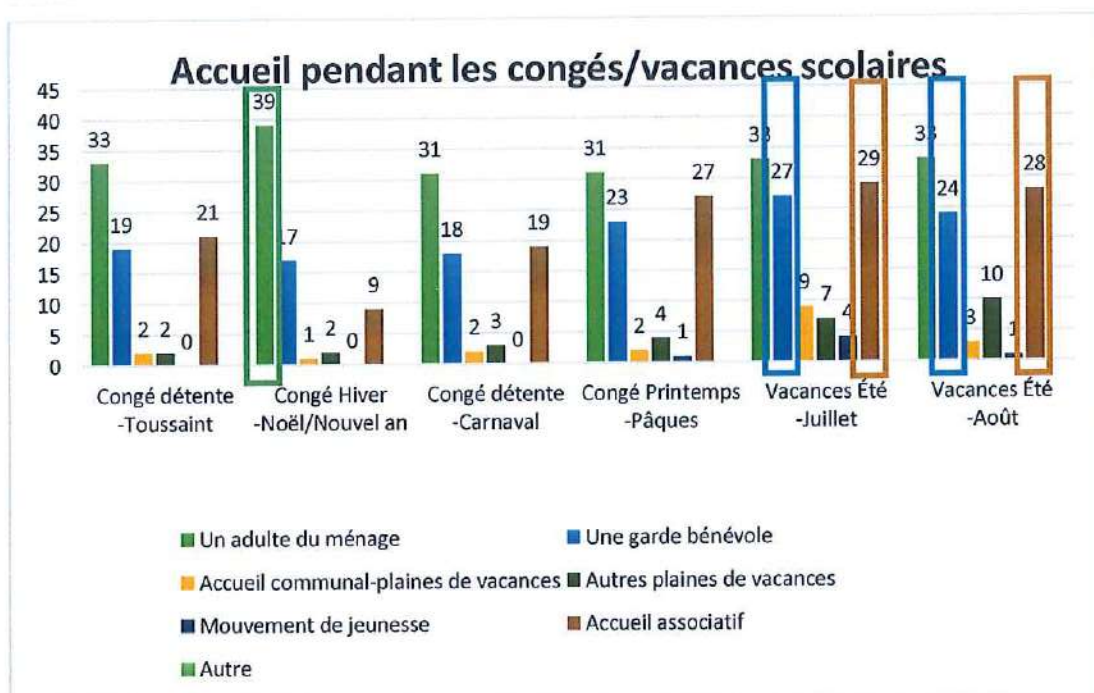
Une majorité des parents déclarent être satisfaits des locaux y compris des espaces extérieurs du milieu d'accueil fréquenté par leur(s) enfant(s) lors d'activités parascolaires pendant l'année scolaire et ce, à proportion égale en ce qui concerne l'état de propreté, la sécurisation, l'aménagement et l'espace des lieux mis à disposition.



#### 4. ACCUEIL PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

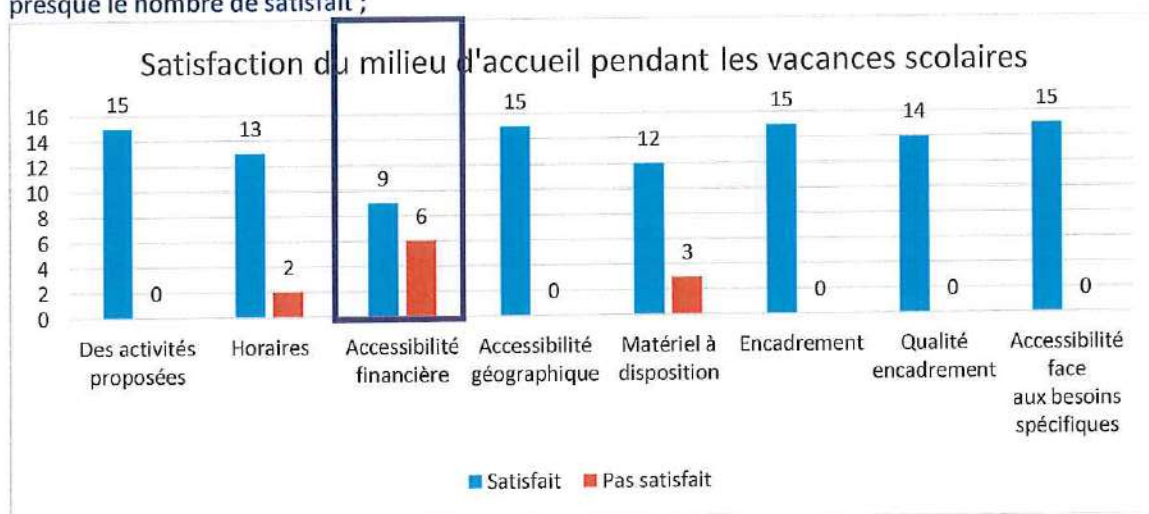
Les parents ayant répondu au questionnaire déclarent confier leur(s) enfant(s) pendant les congés scolaires :

- 1<sup>er</sup> choix : à un adulte du ménage pendant toutes les périodes de congés/vacances scolaires avec un pic plus important pendant les congés d'hiver (Noël/Nouvel an) pour 87% d'entre eux ;
- 2<sup>ème</sup> choix : à une garde bénévole pendant tous les congés/vacances scolaires mais surtout en été (juillet/août) pour 60% d'entre eux ;
- 3<sup>ème</sup> choix : à un accueil associatif avec un pic de 62% à 64% d'entre eux pendant les vacances d'été.



Une majorité des parents qui confient leur(s) enfant(s) à un milieu d'accueil pendant les congés/vacances scolaires sont satisfaits à proportion égale : des activités proposées, des horaires, de l'accessibilité géographique, du matériel mis à disposition, de l'encadrement et de sa qualité, de l'accessibilité face aux besoins spécifiques.

Toutefois, seule l'accessibilité financière ne départage pas les avis. Le nombre d'insatisfait rejoint presque le nombre de satisfait ;



### RAPPORT QUALITÉ/PRIX DU MILIEU D'ACCUEIL CHOSI PENDANT LES CONGÉS/VACANCES SCOLAIRES

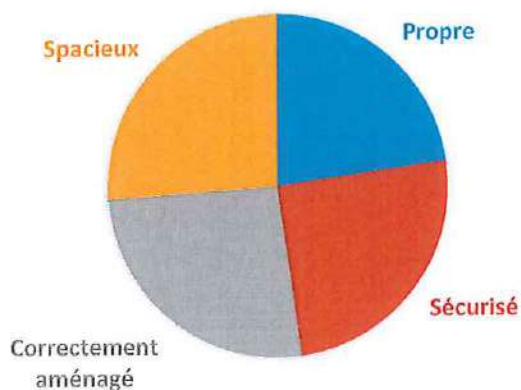
Ce rapport qualité/prix du milieu d'accueil choisi par les parents qui leur confient leur(s) enfant(s) pendant les congés/vacances scolaires semblent convenables pour 52% d'entre eux ;

Toutefois, 41% des parents trouvent encore ce rapport qualité/prix trop élevé.



Une majorité des parents déclarent être satisfaits des locaux y compris des espaces extérieurs du milieu d'accueil fréquenté par leur(s) enfant(s) pendant les congés/vacances scolaires et ce, à proportion égale en ce qui concerne l'état de propreté, la sécurisation, l'aménagement et l'espace des lieux mis à disposition.

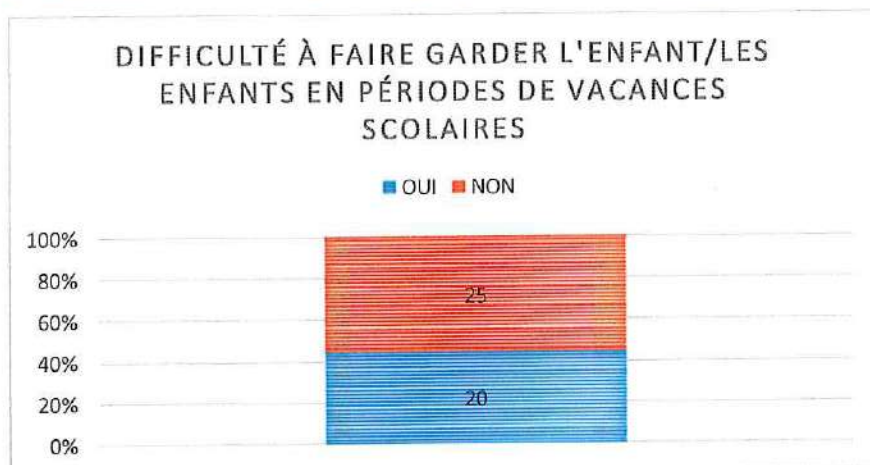
**SATISFACTION DES LOCAUX ET ESPACES EXTÉRIEURS DES MILIEUX D'ACCUEIL PENDANT LES CONGÉS/VACANCES SCOLAIRES**



**DIFFICULTÉ A FAIRE GARDER L'ENFANT/LES ENFANTS EN PÉRIODES DE VACANCES SCOLAIRES**

**55% des parents déclarent ne pas avoir de difficulté à faire garder leur(s) enfant(s) pendant les congés/vacances scolaires ;**

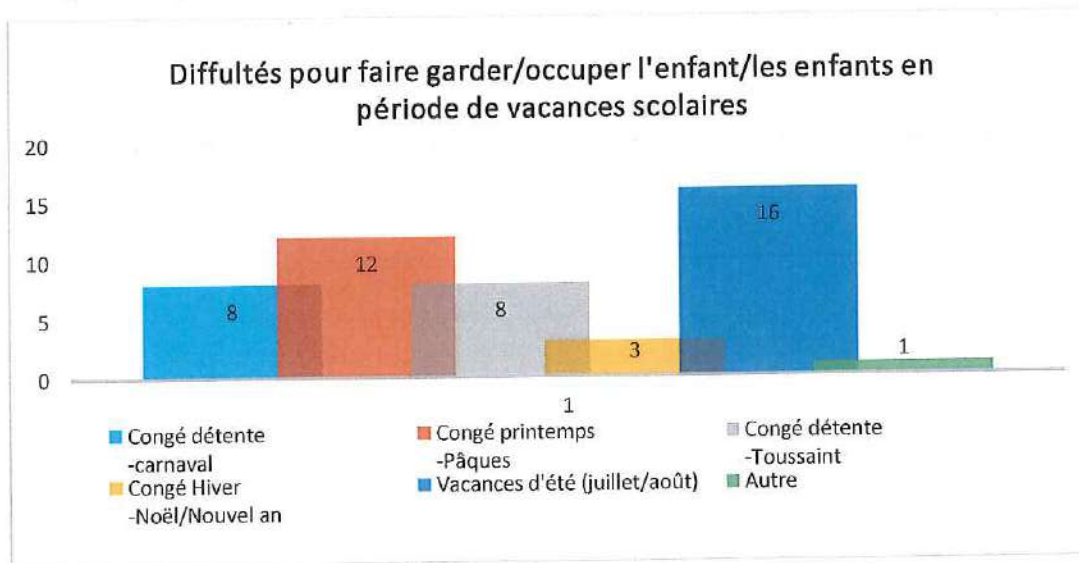
**Il reste toutefois 45% des parents qui éprouvent cette difficulté.**



**Parmi ces 45% des parents qui ont des difficultés à faire garder/occuper leur(s) enfant(s), celles-ci concernent :**

- 1) La période des vacances d'été (juillet/août)
- 2) La période de congé de printemps (Pâques)
- 3) Les périodes de congés de détente : carnaval et Toussaint
- 4) La période de congé d'hiver (Noël/Nouvel an)

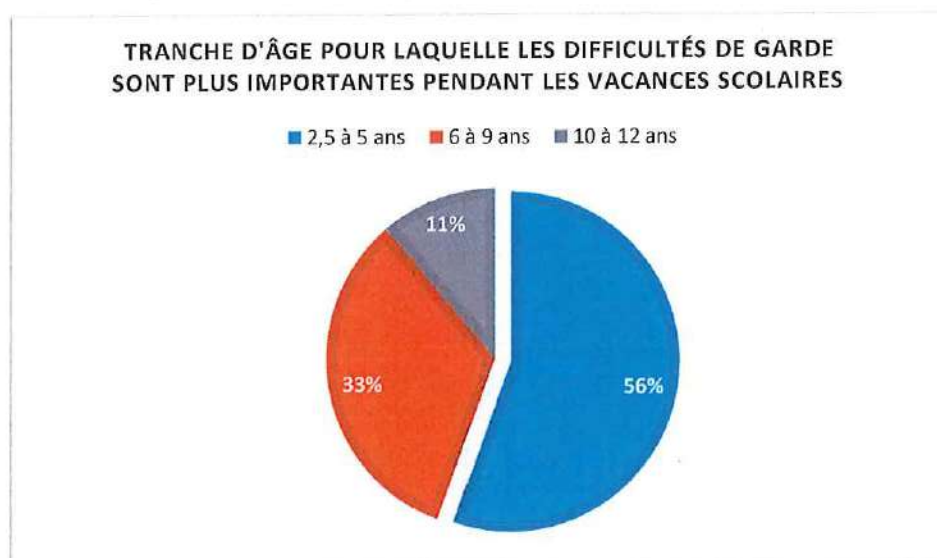
Il faut également préciser que, comme plusieurs réponses étant possibles, la plupart des parents multiplient les périodes pendant lesquelles ils éprouvent ces difficultés.



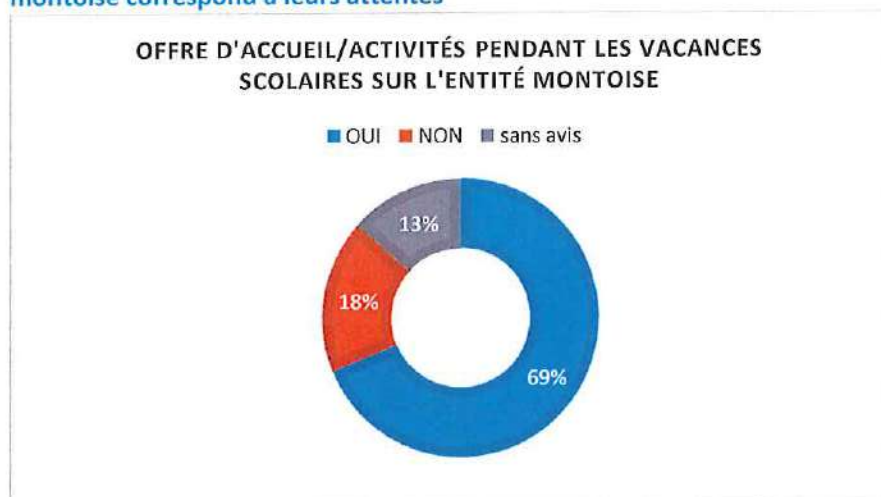
**TRANCHE D'ÂGE POUR LAQUELLE LES DIFFICULTÉS DE GARDE SONT PLUS IMPORTANTES PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES :**

Il est clairement évident qu'il s'agit de la tranche d'âge des 2,5 à 5 ans pour laquelle les parents éprouvent des difficultés pour faire garder/occuper leur(s) enfant(s) pendant les congés/vacances scolaires.

Il est également à noter que certains parents ont coché plusieurs tranches d'âges car plusieurs enfants, ce qui veut donc dire que pour ces parents, les difficultés sont plus importantes.



Pour 69% des parents, l'offre d'accueil/activités pendant les vacances scolaires sur l'entité montoise correspond à leurs attentes



Pour les 18% qui ont répondu négativement, à savoir que l'offre d'accueil/activités pendant les vacances scolaires sur l'entité montoise ne correspond pas à leurs attentes, en voici les raisons :

- quatre parents ont mis en évidence un tarif trop élevé de la plupart des activités proposées pendant les congés/vacances scolaires ;
- trois parents déplorent les horaires non adaptés au temps de travail (l'accueil ne commence pas assez tôt et ne finit pas assez tard) ;
- deux parents ont déclaré que les milieux d'accueil sont trop éloignés de leur domicile ;
- deux parents ont souligné le manque de stage pour les plus petits (2 à 3 ans) ;
- un parent trouve que les activités proposées sur l'entité montoise ne sont pas assez diversifiées.

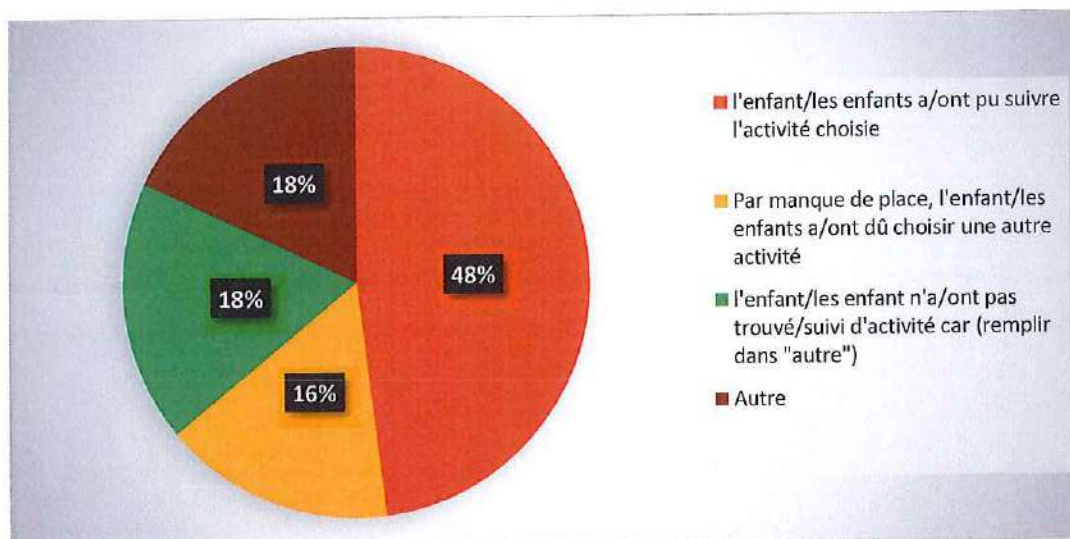


### En résumé

- **48% des enfants ont pu suivre l'activité de leurs choix**

Dans les 18% qui ont répondu « autre », certains parents font les remarques suivantes :

- les stages sont trop coûteux ;
- pas assez d'organisation de stage : théâtre, musique, culturel, multisports, natation (surtout dans le contexte du Covid-19 où les activités sportives à l'école ont été réduits, voir supprimé comme la natation) ;
- suite au Covid-19, beaucoup d'activités ont été annulées ;
- manque de place dans les plaines de vacances communales et de plus, seulement organisées en juillet ;
- le budget pour les stages d'été est conséquent ;
- manque de garderie dans les milieux d'accueil ou horaires pas adaptés aux besoins des parents qui travaillent ;
- manque de choix d'activité pour les enfants de moins de 5 ans ;
- depuis mars 2020, les enfants restent plus souvent chez eux car leurs parents sont en télétravail ;



## 5. ACCUEIL/ACTIVITÉS DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

3 parents sur les 45 parents ayant répondu au questionnaire ont des enfants porteurs d'un handicap et un seul éprouve des difficultés à inscrire son enfant à un accueil extrascolaire, une activité parascolaire en dehors et/ou durant les vacances scolaires.

Cette difficulté est plus récurrente lors de toutes les périodes de vacances sauf pour celles d'été et concerne un enfant de 6 à 9 ans.

Pour ce parent, il n'y a pas assez d'activité proposée pour son enfant aux besoins spécifiques et souhaiterait plus d'activités principalement sportives.

## 6. INFORMATION ET COMMUNICATION

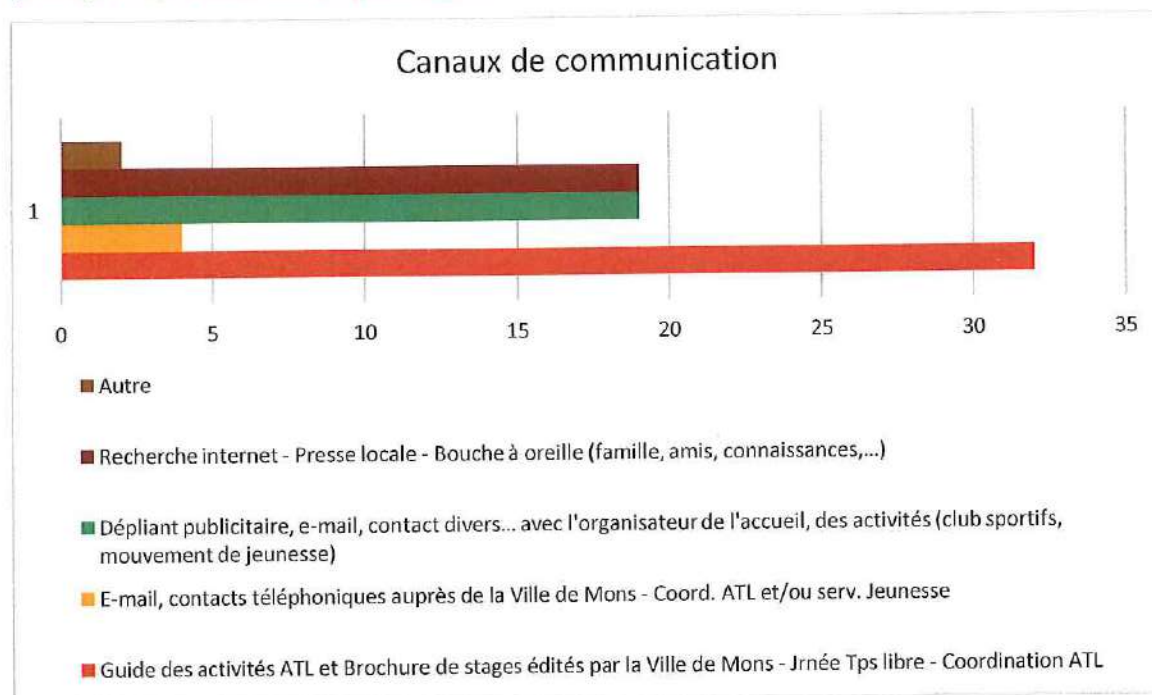
L'information des offres en matière d'accueil ou d'activités extrascolaires se déroulant sur le territoire de la commune de Mons

Les parents déclarent trouver les informations de l'offre en matière d'accueil ou d'activités extrascolaires proposées sur l'entité de Mons, grâce :

1° au guide des activités ATL édité par la Ville de Mons, la brochure de stages publiée par la Ville de Mons, la journée du temps libre organisée par la Ville de Mons et la Coordination ATL

2° à la recherche sur internet, la presse locale, le bouche à oreille (via la famille, les amis, les connaissances,...)

3° au dépliant publicitaire, e-mail, contact divers,... avec l'organisateur de l'accueil, des activités (club sportifs, mouvement de jeunesse,...)



## SATISFACTION DES CANAUX DE COMMUNICATION UTILISÉS

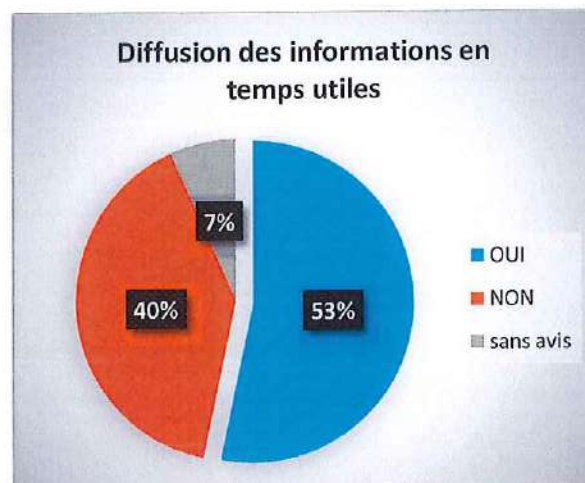
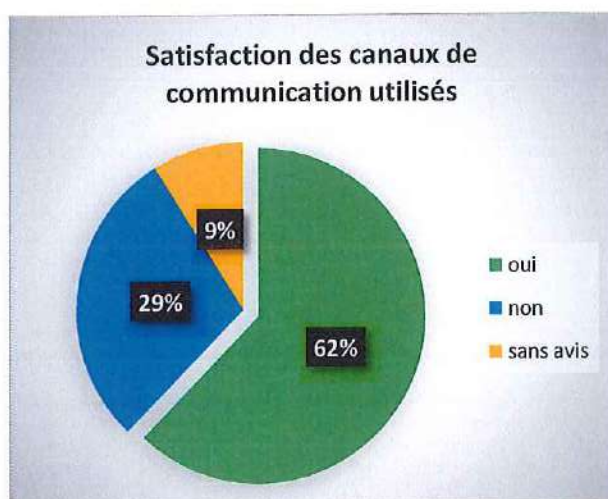
- 62% des parents déclarent être satisfaits des canaux de communication utilisés

- 53% de parents déclarent que cette diffusion des informations se fait en temps utiles

Parmi les 29% des parents qui ne sont pas satisfaits, certains proposent les moyens de diffusion suivants :

- via l'école (via le journal de classe de l'enfant), par toute boîte
- par e-mail personnalisé par tranche d'âge des enfants et dans le respect de la RGPD
- Réseaux sociaux ou autre média
- Newsletter regroupant les activités proposées par les différents accueils associatifs sur l'entité montoise

Parmi les 9% des parents, certains déclarent : ne pas avoir reçu d'informations



Il y a 40% de parents qui pensent que les informations relatives aux activités extrascolaires organisées sur l'entité montoise sont diffusées tardivement. Ils souhaiteraient être informé des activités thématiques (sport, culture, art, musique,...) organisées pendant l'année scolaire :

- en début d'année scolaire pour le congé de détente – Toussaint et le congé d'hiver – Noël/Nouvel an et en début d'année civile pour le congé de détente – Pâques
- un ou deux mois avant le début du stage, voire au mois de juin pour toutes les activités organisées sur l'année scolaire
- En début d'année civile pour toutes les activités extrascolaires proposées sur toute l'année ;
- Bien assez tôt car certains déclarent recevoir l'information alors que les stages affiches déjà complets
- Le guide ATL arrive trop tard

## 7. GÉNÉRALITÉS ET COORDINATION ACCUEIL TEMPS LIBRE

### POINTS D'ATTENTION LORS DE L'INSCRIPTION DE L'ENFANT DANS UN MILIEU D'ACCUEIL

Les points suivants ont été qualifiés de **très importants** :

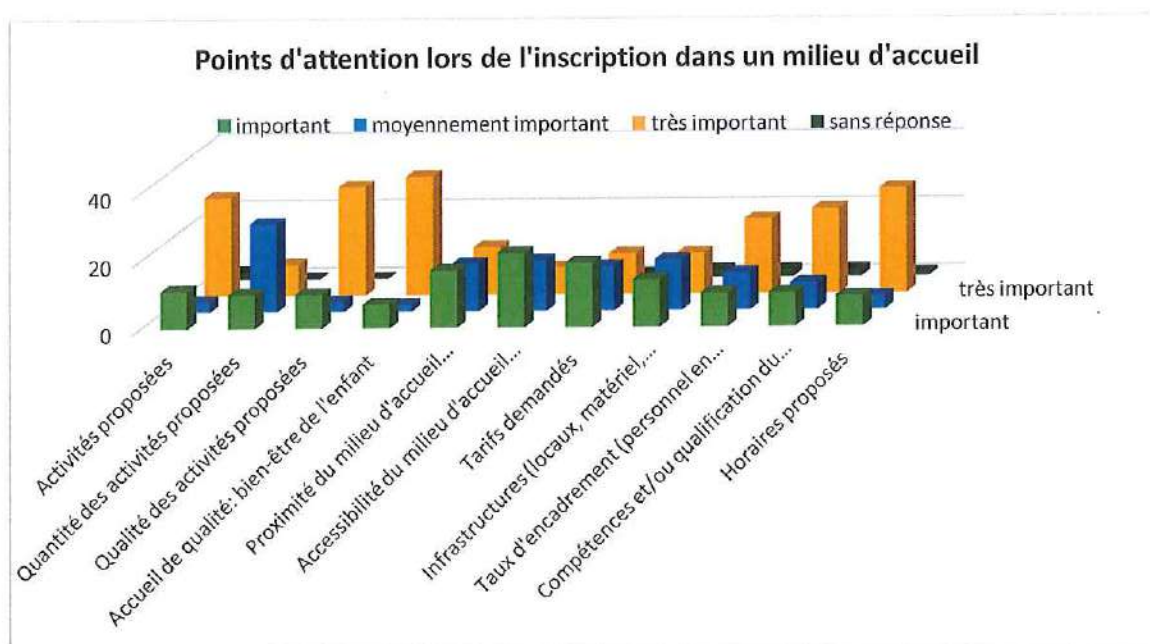
- pour 78% des parents : l'accueil de qualité : bien-être de l'enfant
- pour 71% des parents : la qualité des activités proposées
- pour 69% des parents : les horaires proposés
- pour 64% des parents : les activités proposées
- pour 55% des parents : les compétences et/ou qualification du personnel d'accueil (qualification, formation,...)
- pour 49% des parents : le taux d'encadrement (personnel en nombre suffisant)

Les points suivants ont été qualifiés de **moyennement importants** :

- pour 58% des parents : la quantité des activités proposées
- entre 29% à 33% des parents : l'accessibilité du milieu d'accueil (transport en commun), les infrastructures (locaux, matériel, jeux, espaces extérieurs), la proximité de l'accueil par rapport au domicile, les tarifs demandés

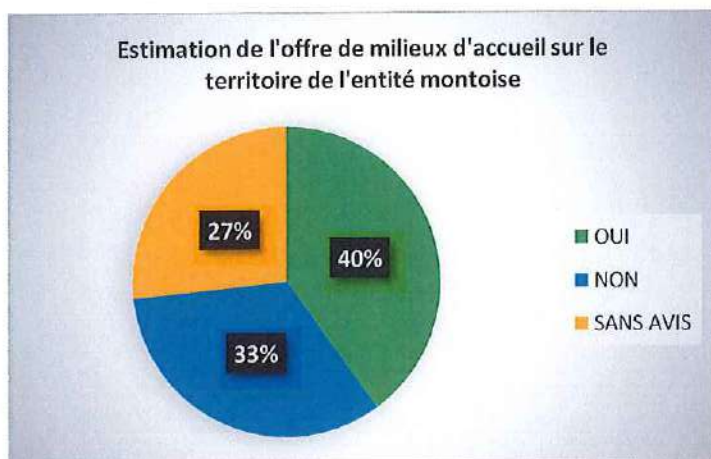
Les points suivants ont été qualifiés de **d'importants** :

- pour 49% de parents : l'accessibilité du milieu d'accueil
- pour 42% des parents : les tarifs demandés
- pour 38% des parents : la proximité du milieu d'accueil



## ESTIMATION DE LA QUANTITÉ DE L'OFFRE D'ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES, SPORTIVES, CULTURELLES OU AUTRES PROPOSÉE SUR L'ENTITÉ MONTOISE

- 40% des parents estiment qu'il manque certaines activités extrascolaires, sportives, culturelles ou autres sur le territoire de l'entité montoise



Parmi ces 40% des parents estimant qu'il manque certaines activités extrascolaires, la plupart souhaiterait que l'on propose plus d'activités :

1° de sport : tous les sports mais surtout des stages de natation pour les plus petits ou de football dans des horaires plus compatibles avec des parents qui travaillent. Mais également, l'escrime, l'équitation pour les plus petits ou encore la danse ou le roller,...

2° des activités extrascolaires juste après l'école surtout pour les enfants de 2,5 à 5 ans avec un accompagnement de l'école à l'activité

3° des activités artistiques : théâtre, musique, peinture

4° de mouvements de jeunesse ou scouts montois

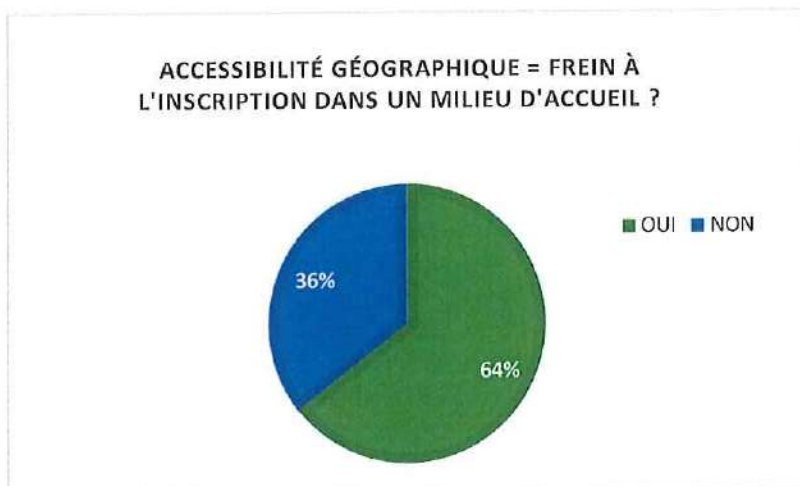
5° d'activités civiques (exemple : 1<sup>er</sup> secours)

Pour ces parents, ce manque d'activité est mise en évidence toute l'année mais surtout après l'école et pendant les vacances scolaires. Il est aussi plus difficile de trouver des activités pour les enfants de 6 à 9 ans ou de 2,5 à 5 ans.



### ACCESSIBILITÉ GÉOGRAPHIQUE

Il apparaît clairement que pour **64% des parents**, l'accessibilité géographique, à savoir la distance et la durée du trajet, est un frein pour inscrire leur(s) enfant(s) à une activité au sein d'un milieu d'accueil



### ACCESSIBILITÉ FINANCIÈRE

Il est également mis en évidence que pour **58% des parents**, l'accessibilité financière, à savoir le coût de l'activité, est un frein pour inscrire leur(s) enfant(s) à une activité au sein d'un milieu d'accueil

